

Modernité, mobilité

L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique



Modernité, mobilité

L'avenir de l'élevage dans les zones arides d'Afrique



Préface

C'est le mouvement qui fait vivre le pasteur. Lors des sécheresses sahéliennes de 1984–85, le président du Mali laissait entendre que le nomadisme avait atteint ses limites et faisait l'apologie de la sédentarisation. Cela reflète la méconnaissance d'un fait : si l'élevage sahélien a pu survivre jusque là, c'est grâce à sa mobilité. Elle représente le seul moyen de concilier l'eau et le pâturage, le besoin de protéger les champs et celui de maximiser la productivité des animaux. Et l'impératif de la mobilité a imposé une culture et des règles qui ont permis à plusieurs systèmes de production de coexister avec le minimum de conflits. L'urbanisation, la poussée démographique, les conflits entre éleveurs et agriculteurs accroissent certes les défis des sociétés pastorales. Mais ils ne remettent en cause ni le principe de la mobilité, ni la capacité de ces sociétés à se moderniser. D'ailleurs, nos enfants vont de plus en plus à l'école, fréquentent les cybercafés et utilisent le téléphone portable sans abandonner leur bâton de berger, et tout en préservant l'essentiel.



Professeur Ali Nouhoun Diallo

Ancien président de l'Assemblée Nationale du Mali (1992–2002)

Ancien président du Parlement de la CEDEAO (2000–2005)

For far too long, pastoralists in Africa have been viewed – mistakenly – as living outside the mainstream of national development, pursuing a way of life that is in crisis and decline.

The reality is very different. Pastoralists manage complex webs of profitable cross-border trade and draw huge economic benefits from rangelands ill-suited to other land use systems. Their livestock feed our families and grow our economies. And mobility is what allows them to do this.

Pastoralism has the potential to make an even greater contribution to the economic development of our nations, which is why the Inter-Governmental Authority on Development (IGAD) is in the process of establishing a semi-autonomous livestock unit. Governments in Africa must protect and invest in mobile livestock production if we are all to realise pastoralism's promise.



Mahboub Maalim

Executive Secretary, IGAD

Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu la Fondation Howard G. Buffett qui a commandité et financé le projet d'un an « Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest ». L'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et SOS Sahel UK ont assuré conjointement la mise en œuvre du projet, dont le présent livre est le produit final. Nous remercions également Irish Aid, Save the Children/US en Éthiopie et USAID East Africa qui ont fourni des fonds supplémentaires pour mener à bien la production du livre. Le soutien d'USAID a été obtenu à travers le projet « Pastoral Areas Coordination, Analysis and Policy Support » du Feinstein International Center de Tufts University.

« *Modernité, mobilité* » est le fruit de la détermination de nombreuses personnes en Afrique de l'Est et de l'Ouest, en Europe et aux États-Unis à présenter les arguments en faveur de l'élevage mobile dans les zones arides africaines. Nombre de ces personnes ont assisté à la conférence régionale sur la mobilité du bétail qui s'est tenue à Addis-Abeba en novembre 2008 sous les auspices de SOS Sahel Éthiopie, que nous tenons aussi à remercier. Il est difficile de mentionner toutes les contributions apportées, mais nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux personnes suivantes, qui ont joué un rôle direct dans la conception, la rédaction et la production de ce livre.

Nous devons beaucoup à Saverio Krätli, qui a fourni le texte de la 1^{ère} partie, laquelle se base en grande mesure sur ses propres recherches, et a collaboré à la 4^{ème} partie. Nous sommes tout aussi reconnaissants à Magda Nassef et Izzy Birch, qui ont écrit dans une large mesure les 4^{ème} et 5^{ème} parties. Bernard Bonnet, Boubacar Ba, Adrian Cullis, Cathy Watson, Michael Ochieng Odhiambo, Mary Allen, Roy Behnke, Kariuki Gatarwa, Andy Catley, Salih Abdel Mageed Eldouma et Su Fei Tan ont commenté les premières ébauches et/ou fourni des documents issus d'études de cas pour les notes techniques.

Le texte s'est inspiré en grande partie d'une série d'études documentaires menées par de nombreux chercheurs engagés par le projet « Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest ». Le détail de ces rapports figure dans les notes. De nombreuses personnes, dont Izzy Birch, Andy Catley, Adrian Cullis, Mary Allen, Dawit Abebe, Boubacar Ba, Mohamadou Ly, ainsi que beaucoup d'autres qui ont répondu à nos questions lors de la réunion d'Addis, ont fourni les témoignages qui donnent au texte une dimension plus vivante.

Les magnifiques photos ont été fournies, gratuitement pour la plupart, par Mary Allen, Steve Anderson, Bernard Bonnet, Philip Bowen, Andy Catley, Sue Cavanna, Jonathan Davies, Saverio Krätli, Ake Lindstorm, Mamadou Ly, Kelley Lynch, Andrei Marin, Marie Monimart, Michele Nori, David Pluth, Lucy Polson, VSF (Germany) et Michael Wadleigh. Nous tenons à remercier de tout cœur Kelley Lynch pour tous les aspects de la photographie et pour son travail de coordination des excellents infographistes de Platform 1 Design.

Enfin, nous sommes très reconnaissants à Helen de Jode, qui s'est chargée de l'énorme tâche consistant à traiter et à mettre au point le texte original, extrêmement long, pour produire un document final accessible et cohérent et qui présente si clairement les arguments en faveur de la mobilité du bétail.

Ced Hesse et Sue Cavanna – janvier 2010

Publié en 2010 par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) et SOS Sahel UK.

© IIED et SOS Sahel UK 2010

ISBN 978-1-84369-753-4

Édition Helen de Jode

Traduction Tradwise Plus Ltd – www.tradwise.com

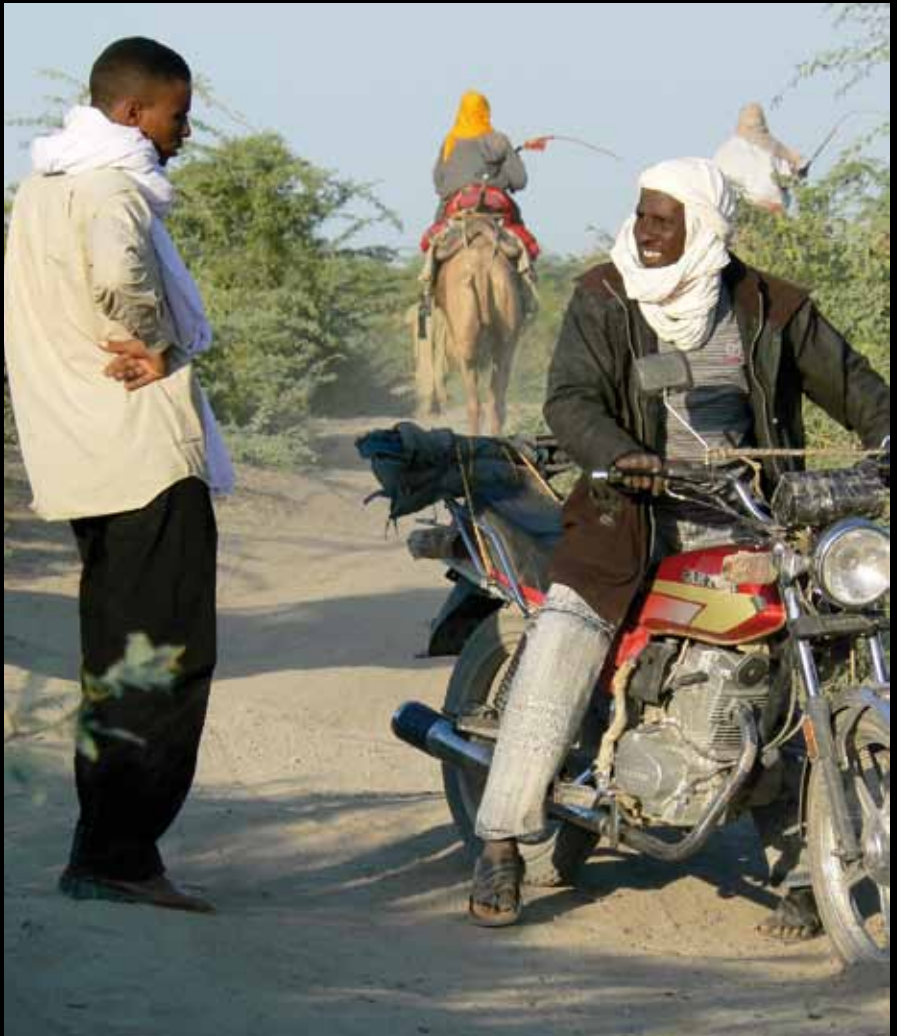
Édition photographique Kelley Lynch – www.kelleyslynch.com

Conception Platform 1 Design – www.platform1design.com

Impression Taylor Brothers – www.taylorbros.uk.com

Table des matières

	À propos de cet ouvrage	7
1 ^{ère} partie	La mobilité, une nécessité	11
2 ^{ème} partie	Obstacles à la mobilité	35
3 ^{ème} partie	Les opportunités propices à la mobilité	49
4 ^{ème} partie	Défis mondiaux et mobilité	71
5 ^{ème} partie	L'avenir de la mobilité	83



À propos de cet ouvrage

« Pastoralisme veut dire mobilité ; mobilité veut dire pastoralisme »

Proverbe borana

Cet ouvrage se penche sur le rôle vital que joue l'élevage mobile dans la prospérité économique des zones arides africaines.

En Afrique de l'Est et de l'Ouest, on estime que 50 millions d'éleveurs subviennent aux besoins de leur famille et de leur communauté et soutiennent une imposante filière de viande, de cuir et de peaux à partir de bêtes exclusivement nourries des pâturages naturels des zones arides. Alors que d'autres systèmes d'occupation des sols sont voués à l'échec face aux changements climatiques mondiaux, l'élevage itinérant, aussi appelé pastoralisme, génère d'énormes bénéfices économiques nationaux et régionaux.

Nous vivons dans un monde de plus en plus mobile, piloté par la finance internationale, la technologie mondiale et les affaires multinationales. Aujourd'hui, les pasteurs téléchargent les tout derniers cours du marché du bétail sur leurs téléphones mobiles, se servent de motos chinoises bon marché pour rejoindre leur troupeau éloigné ou ramener des chameaux égarés et accompagnent leurs bêtes sur des milliers de kilomètres à pied, en fourgonnette ou en bateau pour les vendre sur des marchés nationaux ou à l'étranger. Les pasteurs donnent l'impression d'être une minorité, coupés du reste du monde et adeptes d'un mode de vie archaïque et démodé. La réalité veut qu'ils habitent souvent des régions reculées et hostiles mais ils se sont parfaitement intégrés dans les processus mondiaux plus vastes qui les entourent.

La révolution de l'élevage qui a explosé en Asie et en Amérique du Sud a désormais gagné l'Afrique. L'essor démographique et la hausse des revenus urbains ont nourri une demande croissante en viande et en produits laitiers et ce sont principalement les pasteurs qui répondent à cette demande.

Pourtant, les pasteurs africains pourraient encore faire mieux. Le pastoralisme repose sur des stratégies de production uniques, au sein desquelles la faculté de se déplacer joue un rôle essentiel. Or, se déplacer pose désormais un grave problème. Les pâturages sont investis pour d'autres usages, l'accès à l'eau et aux marchés devient de plus en plus difficile et la rentabilité économique de l'élevage devient gravement compromise. Les bêtes produisent moins de viande, moins de lait et elles sont plus vulnérables à la sécheresse et à la maladie. La pauvreté, la dégradation des ressources et les conflits s'accroissent.

Un nouveau raisonnement, de nouvelles politiques et des pratiques novatrices en faveur de la mobilité pastorale commencent à s'imposer en bien des points des zones arides d'Afrique. L'Union africaine et d'autres institutions régionales comme le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) reconnaissent les bénéfices énormes qui peuvent découler de la mobilité pastorale. Cela incite plusieurs gouvernements africains à élaborer des politiques progressistes et informées qui traduisent les besoins d'un pastoralisme moderne. Ces gouvernements pourront sans doute bénéficier de la croissance attendue de la demande en produits de l'élevage, ainsi que réduire la pauvreté et sécuriser leurs approvisionnements alimentaires.

La mobilité de l'élevage est une solution moderne à la réduction de la pauvreté et au développement accéléré des zones arides d'Afrique. Pour soutenir la mobilité, inutile de procéder à des investissements financiers gigantesques : il suffit de raisonner hors des sentiers battus et de chercher à mieux comprendre. Cet ouvrage est un point de départ.

Le saviez-vous ?

- Les zones arides occupent 43 % de la surface habitée du continent africain et abritent 268 millions de personnes, soit 40 % de la population africaine.
- Répartis d'est en ouest, quelque 50 millions de pasteurs et jusqu'à 200 millions d'agro-pasteurs vivent dans les zones arides d'Afrique.
- Au **Burkina Faso**, 70 % du bétail est gardé par des Peuls transhumants.¹
- Au **Tchad**, les bêtes des pasteurs constituent un tiers des exportations et nourrissent 40 % de la population.²
- En **Éthiopie**, le secteur de l'élevage arrive en deuxième position derrière la production de café en termes de génération de devises étrangères. En 2006, les exportations éthiopiennes de bétail et de produits de l'élevage ont généré 121 millions de dollars US.³
- Au **Kenya**, le bétail élevé par des pasteurs représente 800 millions de dollars US par an.⁴ Au cours de la sécheresse qu'a connu le pays en 2002, l'ancien Président Daniel arap Moi a ouvert l'enceinte présidentielle pour accueillir le bétail.⁵
- Au **Mali**, les exportations de bétail sur pied ont représenté 44,6 millions de dollars US en 2006.⁶
- En **Mauritanie**, l'élevage contribue à 70 % du total du PIB agricole.⁷
- Au **Niger**, 76 % du cheptel national appartient à des pasteurs.⁸
- Les bêtes ayant parcouru plus de 450 kilomètres en provenance du sud de la **Somalie** comptent pour 26 % de la viande de bœuf consommée au Kenya et 16 % de celle consommée à Nairobi.⁹
- Dans le sud du Darfour, au **Soudan**, la mortalité des veaux dans les troupeaux transhumants est de 11 % alors qu'elle est de 40 % dans les troupeaux sédentaires.¹⁰
- Le secteur traditionnel de l'élevage en **Tanzanie** est à l'origine de 70 % de la production nationale de lait, qui s'élevait à 770 millions de litres en 2006.¹¹
- En **Ouganda**, les pasteurs et les petits éleveurs contribuent à 8,5 % du total du PIB.¹²
- Le pastoralisme spécialisé à grande échelle a joué un rôle pivot dans les stratégies génératrices de richesse des élites de la Grèce antique. Elles ont d'ailleurs pris soin de prévoir les infrastructures juridiques nécessaires pour protéger et promouvoir le droit aux pâturages dans leurs propres communautés.¹³

- De nombreux mots liés à l'argent trouvent leur origine dans l'univers des pasteurs nomades. Cheptel et capital ont la même racine. Pécuniaire vient du mot latin pecus qui signifie bétail.¹⁴





1^{ère} partie

La mobilité, une nécessité

« La mobilité est essentielle pour que les pasteurs puissent faire le meilleur usage de l'eau et des pâturages dans ces zones arides. Ces stratégies ont évolué au fil des siècles et il est reconnu qu'elles sont extrêmement performantes et s'adaptent remarquablement bien. »



Dr Berhanu Admassu

Conseiller Senior en politiques, Tufts University





La mobilité, une nécessité

Dans les zones arides d'Afrique, la mobilité est essentielle pour que les bêtes puissent prospérer.

« Je n'ai aucune ambition de me sédentariser pour le moment parce que nos parents qui se sont sédentarisés ont rencontré des difficultés : ils avaient moins d'animaux, ils n'avaient pas les moyens de subvenir à leurs besoins ni de transporter des céréales.

La transhumance est beaucoup plus productive, elle couvre tous mes besoins et certains disent même qu'il est plus facile d'être nomade que sédentaire. »¹⁵

Khalil Hamid

Chef de campement transhumant chamelier Salamat Siféra du Tchad

Pour la production

La principale raison à l'origine de la mobilité est de maximiser la productivité du cheptel. Lorsqu'ils se déplacent, les pasteurs ne cherchent pas seulement à trouver de la nourriture pour leurs bêtes, ils recherchent aussi les meilleurs pâturages et les meilleures sources d'eau. Des nutriments de qualité dans les parcours arides sont éphémères et, comme on peut s'y attendre, clairsemés. Pour les exploiter de manière performante, les pasteurs doivent se déplacer souvent et rapidement.

Pour le commerce

Le bétail a besoin d'être acheté et vendu. Les meilleurs marchés où les pasteurs tirent le meilleur prix de leurs bêtes sont souvent loin des meilleures zones de production. Les échanges peuvent être locaux, nationaux, voire internationaux, en fonction de la saison et de ce qui est à vendre ou à acheter. Bien souvent, les échanges impliquent de couvrir de longues distances et le déplacement des bêtes en toute sécurité joue donc un rôle pivot.

Pour la survie

La mobilité du bétail devient absolument essentielle pour échapper à la sécheresse, la maladie ou les conflits. Dans ces circonstances, une mobilité au pied levé et souvent sur de longues distances s'impose pour la survie du troupeau et des pasteurs eux-mêmes.



C'est la mobilité qui permet aux producteurs d'exploiter les pâturages de meilleure qualité. Les pasteurs mobiles et leur bétail peuvent « sauter » d'un pic de nutriment à un autre. En circonstances normales et livrés à eux-mêmes, les producteurs les plus avisés se déplacent d'un pâturage à un autre et leurs bêtes, sélectives dans leur alimentation, ne laissent quasiment aucune trace de leur passage.¹⁶

Pour la production

Il peut s'avérer difficile de comprendre les systèmes de production pastoraux, et tout particulièrement les raisons pour lesquelles les pasteurs semblent toujours sur le départ. En bref, les pasteurs amènent leurs bêtes vers les endroits où ils pensent trouver les pâturages de meilleure qualité. Cela n'est pas aussi simple qu'il y paraît et cela exige beaucoup de préparatifs et des années d'expérience dans un milieu inhospitalier où les erreurs peuvent avoir de lourdes conséquences.

Une idée reçue prête à penser que les pasteurs se déplacent en réponse à une pénurie de pâturages. Si cela peut arriver, ce n'est pas la principale raison à l'origine de leur déplacement. En règle générale, les pasteurs s'intéressent beaucoup plus à la qualité du régime alimentaire de leurs bêtes (herbacées, arbustes, feuilles d'arbres et eau), mesurée par la santé et la productivité du troupeau. En principe, il s'agit plus d'aller vers des herbages de meilleure qualité que de s'éloigner de pâturages en faible quantité. Plus le régime alimentaire des bêtes est bon, plus elles donneront de lait, qui aura meilleur goût et qui sera plus riche en lipides. Les bêtes bien nourries engraisseront plus vite, seront en meilleure santé et se reproduiront plus facilement. Les animaux doivent être particulièrement bien nourris pendant la saison humide lorsque les nouvelles herbes sont riches en nutriments, de manière à optimiser leur gain pondéral pour pouvoir faire face à la perte de poids inévitable durant la saison sèche.

Dans les pâturages des zones arides, la distribution et la période de disponibilité des nutriments sont capricieuses et imprévisibles. Cette variabilité ne s'explique pas seulement par des précipitations irrégulières, c'est aussi le résultat de différents types de sol, différentes espèces et même différents stades du cycle végétatif.

Pour quelqu'un de l'extérieur, les arbustes et les arbres des zones arides peuvent se ressembler, mais en réalité, la qualité des pâturages

varie au fil des ans, des saisons et même des jours et surtout elle n'est pas uniformément répartie dans le paysage. C'est la dispersion des différents pâturages à différents endroits et à différentes époques qui rend l'élevage pastoral si productif dans un environnement reconnu pour être inhospitalier. Parce que des herbages verdoyants n'apparaissent pas partout en même temps, cela veut dire qu'ils sont disponibles plus longtemps qu'ils le seraient s'il pleuvait partout au même moment. Pour les éleveurs sédentaires qui dépendent de l'uniformité et des économies d'échelle, des concentrations aléatoires de nutriments sur les herbages poseraient de graves problèmes pour la productivité mais pour les pasteurs, qui sont mobiles et gèrent des bêtes sélectives dans leur alimentation, cela représente un atout.

Parce qu'ils sont mobiles, les pasteurs peuvent tirer parti de la diversité constante de l'écologie des zones arides. Ils repèrent les concentrations aléatoires de nutriments dans le temps et l'espace. Les résultats de cette stratégie, lorsqu'elle n'est pas entravée, font que le bétail peut profiter d'un régime sensiblement plus riche que la valeur nutritionnelle moyenne des parcours qu'ils habitent. Les animaux peuvent atteindre des niveaux de nutrition bien supérieurs à ceux des troupeaux engraisés sur des pâturages naturels, mais qui restent sur place. De ce fait, les troupeaux pastoraux sont plus productifs – ils donnent plus de lait et plus de viande que les troupeaux sédentaires élevés dans les mêmes conditions environnementales.

Les compétences exigées par la mobilité

Institutions, repérage et planification

La mobilité est soigneusement gérée et elle repose sur de vastes réseaux sociaux et sur la collecte rapide d'informations concernant les concentrations d'herbages de qualité. Lorsqu'un déplacement est prévu, des éclaireurs sont envoyés pour évaluer l'état des pâturages et entamer des négociations avec les autres groupes. Les pasteurs peuls, comme les WoDaaBe, font appel à des éleveurs très expérimentés pour ces missions de repérage (garsoo). Les éclaireurs doivent disposer d'une très solide connaissance de la brousse mais aussi des bêtes qui appartiennent au groupe. Les renseignements récoltés par les éclaireurs auprès des autres éleveurs et suite à leur inspection visuelle sont discutés au sein du groupe transhumant, mais la décision finale incombe à chaque ménage.

« Dans ma communauté, parce que la mobilité était très importante, le système « sahan » ou système de repérage était fort bien établi. Les meilleurs jeunes hommes, les plus forts et les plus intelligents, étaient sélectionnés et formés à la tâche. Le déplacement était bien planifié et exécuté avec rigueur. »



Mohamed Abdinoor

Conseiller technique, Programme Vie pastorale et élevage
USAID Éthiopie

« Avant de bouger, les pasteurs planifient leur mouvement sur la base des observations antérieures. Les membres du groupe se retrouvent et discutent de leur départ pour le planifier. Même avant de décider de partir, ils envoient des éclaireurs en mission de reconnaissance pour s'assurer qu'ils pourront disposer d'eau et de pâturages. Les pasteurs ne bougent pas simplement parce qu'ils veulent bouger. Depuis Merti, Wasso, ou Isiolo, nous pouvons envoyer une équipe de surveillance qui pourra gagner Moyale et lorsque l'équipe d'éclaireurs rentrera et confirmera qu'il y a bien assez d'eau et d'herbages, c'est alors que la décision sera prise. »

Haji Diba Kiyana Merti, Kenya¹⁷

« Lorsque la pluie est tombée dans une autre région, nous en avons entendu parler. Notre « ola » (campement) est composé de 28 ménages. Neuf voulaient bouger, 19 ont déclaré que le fait de bouger avait des conséquences et qu'il fallait attendre. Nous avons décidé, par les voies démocratiques, de nous séparer. Chaque déplacement a beaucoup d'impact sur les femmes et les bêtes, par conséquent, les gens hésitent souvent à prendre le risque. Les neuf ménages ont envoyé une délégation afin de repérer les droits d'utilisation des pâturages et des points d'eau et pour rencontrer les communautés où il avait plu. Nous devons leur demander si nous pouvons camper avec elles. Ce « repérage » est effectué par quelqu'un de très important. Il doit être loyal, observateur, accepté par la nouvelle communauté et il doit inspirer confiance à sa propre communauté. Une fois que la communauté a accepté notre venue, ils nous ont aidés à nous installer. Pendant un mois et demi, ils nous ont fourni du grain et ils ont assuré notre sécurité alimentaire jusqu'à ce que nos animaux recommencent à produire du lait. Par la suite, nous avons appris que la pluie avait arrosé notre région, donc nous sommes revenus sur notre pâturage. »

Bor Bor Bule Aîné borana, Éthiopie

*Reproduction sélective, alimentation sélective*¹⁸

Les WoDaaBe du Niger sont des pasteurs prospères car ils disposent de très grandes compétences en termes de gestion et de reproduction de bétail. D'une génération à l'autre, ils sélectionnent des races de façon très rigoureuse qui sont capables d'exploiter le milieu imprévisible dans lequel elles vivent : les animaux peuvent gagner des herbages où ils trouveront les herbacées les plus nutritives à leur disposition. Leurs caractéristiques essentielles comportent la capacité de parcourir de longues distances et de supporter un manque d'eau et des températures très élevées. Mais on pourrait en dire beaucoup plus sur les capacités de production tout à fait particulières de ces animaux des zones arides.

Les zébus Bororo qui peuplent les troupeaux des WoDaaBe sont élevés et formés à un régime sélectif afin de tirer le meilleur parti du régime nutritif offert par les herbages. Ils font leur choix entre plus de quarante espèces de plantes différentes, y compris des herbacées mais aussi des arbustes et des arbres et même des melons sauvages et des nénuphars. Leur sélectivité s'applique aux parties d'une espèce, à différentes plantes de la même espèce et à des combinaisons d'espèces, ainsi qu'aux diverses saisons et même aux différents moments de la journée. Associées à la mobilité, ces compétences permettent au troupeau de repérer et d'exploiter avec efficacité les concentrations imprévisibles (pics) de nutriments dans les pâturages des zones arides.¹⁹

Les WoDaaBe comparent les liens qui existent entre les herbacées et le brouet aux liens qui existent entre leur propre denrée de base, une bouillie à base de petit mil (nyiiiri) et la sauce qui l'accompagne (li'o). Ils incitent leur bétail à paître le plus possible. Or, les bêtes paissent mieux et plus longtemps lorsqu'elles trouvent ce qu'elles aiment – des herbes tendres et succulentes – et lorsqu'on leur donne l'occasion de paître à toute heure du jour ou de la nuit. Elles paissent mal lorsqu'elles sont dérangées, par exemple par les

mauvaises odeurs des déjections, par l'odeur d'une carcasse, par des herbes cassantes ou couvertes d'épines ou lorsque les herbages sont infestés de criquets. Durant la saison humide, lorsque le fourrage est abondant et que le bétail est facilement repu, les éleveurs expérimentés exposent délibérément les bêtes à leurs « morceaux de choix » afin de les maintenir en appétit.²⁰

« Il y a des endroits qu'on connaît où le sol est très salé ; alors les gens se rendent là-bas avec leurs bêtes pour leur faire lécher le sol salé. Une autre raison tient au fait que les groupes bougeront si leur bétail les force à bouger car les bêtes savent que l'herbe est meilleure à un autre endroit. »

Eregey Hosiah Ekiyeyes Turkana, Kenya²¹

« De quoi vivent les chameaux et les porcelets ? De quoi se nourrissent les bovins ? Quelles forces les poussent à se déplacer, à rechercher d'autres herbages ? Même les êtres humains, lorsqu'ils mangent des pâtes ou du riz pendant trois jours, ont besoin de changer ; ils ont besoin de manger autre chose. Les animaux eux aussi ont besoin de ce genre de changement ; différents types de pâturages et pas toujours la même espèce d'herbacée. L'herbe qui pousse après un brûlis est plus sucrée et plus nourrissante pour le bétail. Habituellement, nous gérons nos terres en gardant les animaux dans des cycles de pâturage différents. Nous brûlons les herbages au moment de notre départ de manière à ce qu'il y ait de l'herbe tendre et de bons pâturages quand nous revenons sur les lieux. »

Haji Kararsa Guracha Liban, Éthiopie²²

Note technique

Les Baggaras du Soudan²³

Les Baggaras sont des éleveurs arabes qui vivent dans les provinces du Darfour, du Kordofan du Sud et Kordofan du Nord au Soudan. Ils vivent aussi au Tchad. Les Baggaras se déplacent généralement le long d'un axe nord-sud. Comme en d'autres points du Sahel, les pluies tendent à être plus fortes et à arriver plus tôt sur les zones méridionales pour ensuite se propager vers le nord au fil de la saison humide. Avec l'arrivée des pluies, les Baggaras sont obligés de quitter leurs pâturages de la saison sèche dans le sud du pays sous l'effet conjugué des mouches piquantes et des boues collantes qui dérangent beaucoup le bétail. Les bêtes suivent alors les herbes verdoyantes qui accompagnent la progression des pluies vers le nord. Les pâturages du nord, s'ils reçoivent moins de pluies, sont nettement plus nourrissants que ceux du sud et les animaux se mettent vite à engraisser et à produire plus de lait. Certaines années, leurs déplacements peuvent les conduire très loin dans le nord du pays, bien au-delà de la ville de Nyala, les années de bonne pluviométrie.

À la fin de la saison des pluies, les Baggaras se déplacent progressivement vers le sud menant leurs bêtes vers des terres où apparaissent de nouvelles pousses en bordure de points d'eau saisonniers qui se tarissent progressivement. Ces herbages de « décrue » sont également très nourrissants et permettent au bétail de continuer à prospérer malgré la transhumance. Le calendrier exact du voyage de retour est très soigneusement planifié pour veiller à ce que les troupeaux reviennent à leurs terres de la saison sèche où il existe des points d'eau permanents avant que l'assèchement complet des points d'eau temporaires ne rende les déplacements dangereux. Lorsque la saison sèche arrive, les herbages des zones méridionales sont fétides et peu appétents ; ils sont alors brûlés pour stimuler une nouvelle croissance propice aux pâturages.

Du fait de la pluviométrie imprévisible, l'intensité de pâturage varie d'une année sur l'autre. Si les pluies sont fortes, il y aura plus de pasteurs qui se déplaceront plus loin vers le nord et y passeront plus de temps avant de reprendre la direction du sud. Si les pluies sont faibles et s'il n'y a pas suffisamment d'herbages dans le nord, les éleveurs iront moins au nord ; ils seront moins nombreux à gagner les herbages du nord et ils réduiront la durée de leur séjour. Ils peuvent agir ainsi car les pluies éparses qui amènent moins d'herbages dans les prairies du nord réduisent aussi la boue et les infestations d'insectes dans les herbages du sud. Par conséquent, les années de sécheresse, les troupeaux accèdent plus tôt à leurs pâturages de saison sèche au sud du pays ; ils y restent plus longtemps ; et ils se déplacent plus au sud. Ce qu'ils recherchent, ce n'est pas tant d'accéder à une zone déterminée mais plutôt à ses ressources clés – les herbages que l'on peut trouver en quantités différentes à différentes latitudes en fonction des années.

Le système adopté par les Baggaras permet d'engraisser le bétail presque toute l'année sur des herbes tendres, vertes et très nourrissantes. Durant la saison humide, les troupeaux suivent la progression de la végétation luxuriante vers le nord ; au début de la saison sèche, ils paissent en bordure des lignes de décrue et quand arrive la fin de la saison sèche, ils survivent sur les jeunes repousses à l'issue des brûlis. Ce système s'avère nettement plus performant en termes de production que le bétail élevé par les agropasteurs qui occupent à temps plein les herbages du nord, tout autour de la ville de Nyala.

Mobile ou sédentaire ?

Le système de production unique des Arabes baggaras du Soudan occidental permet à leur cheptel d'être systématiquement plus performant que les troupeaux sédentaires sur tout un ensemble d'indicateurs (tableau 1).²⁴

Au Niger, en Afrique de l'Ouest, une comparaison entre troupeau sédentaire, transhumant et véritablement nomade révèle les mêmes tendances (tableau 2).²⁵

Les bêtes élevées dans des régions d'Australie et des États-Unis qui connaissent moins de 500 mm de pluies par an produisent entre 0,3 kg et 0,5 kg de protéines animales par hectare et par an.²⁶ Toutefois au Mali, les troupeaux transhumants des Peuls produisent beaucoup plus de viande : entre 0,6 kg et 3,2 kg de protéines par hectare.²⁷

On estime souvent que les techniques de ranch moderne constituent une amélioration sur la gestion traditionnelle du cheptel. Nombre de gouvernements d'Afrique estiment que les ranchs produiront du lait et de la viande de bœuf d'une meilleure qualité que le pastoralisme. Les ranchs, qui contrôlent les densités de charge et investissent dans des races à haut rendement, le développement de points d'eau et des intrants vétérinaires, sont capables de satisfaire aux normes sanitaires internationales imposées par le commerce à l'exportation. Mais en Éthiopie, au Kenya, au Botswana et au Zimbabwe, les recherches ayant comparé la productivité des ranchs d'élevage par rapport au pastoralisme sont toutes arrivées aux mêmes conclusions : le pastoralisme donne systématiquement de meilleurs résultats que le ranching, et ce dans des proportions non négligeables. Qu'il soit mesuré en termes de production de viande, de génération d'énergie (calories) ou d'apport financier, le pastoralisme donne un taux de rendement à l'hectare supérieur au ranching. Les ranchs commerciaux de viande de bœuf tendent à se spécialiser dans un seul et même produit – la viande – alors que le pastoralisme fournit tout une gamme d'extraits : viande, lait, sang,

fumure, puissance de trait, lesquels, lorsqu'on les additionne, ont plus de valeur que la viande seule (tableau 3).

Tableau 1

	Troupeaux mobiles	Troupeaux sédentaires
Taux de vêlage	65 %	40 %
Premier vêlage à moins de 4 ans	65 %	29 %
Mortalité totale du troupeau	15 %	35 %
Mortalité des petits	11 %	40 %
Production de viande par femelle reproductrice	0,057 kg	0,023 kg

Tableau 2

	Sédentaire	Transhumant	Nomade
Taux annuel de reproduction	61 %	65 %	69 %
Mortalité des bêtes de moins d'un an	11,1 %	0 %	5,9 %
Poids des bêtes à 300 jours	98,1 kg	80,6 kg	88,3 kg
Nombre moyen de jours de lactation	285 jours	295 jours	321 jours
Quantité de lait (par vache) propre à la consommation humaine en un cycle de lactation	575 litres	615 litres	668 litres

Tableau 3

	Productivité du pastoralisme et du ranching	Unité de mesure
Éthiopie (Borana) ²⁸	157 % par rapport aux ranchs kényans	MJGE par ha et par an (calories)
Kenya (Massai) ²⁹	185 % par rapport aux ranchs est-africains	Kg de protéines produits par ha et par an
Botswana ³⁰	188 % par rapport aux ranchs du Botswana	Kg de protéines produits par ha et par an
Zimbabwe ³¹	150 % par rapport aux ranchs zimbabwéens	US \$ générés par ha et par an

Des cowboys à cheval regroupent leur troupeau et l'amènent d'un enclos à un autre avant l'épuisement des pâturages. « Les bêtes savent bien. Lorsque vous arrivez avec des cris de cowboy, elles savent qu'il est temps de bouger. »



Note technique

Ranch mobile en Arizona, États-Unis³²

Dans l'Arizona, aux États-Unis, les tribus indiennes pratiquaient le pastoralisme nomade sur des terres communales ouvertes jusqu'à ce que le Bureau des affaires indiennes mette un terme à ce système. Aujourd'hui, dans les terres arides de l'Arizona, le bétail demeure en enclos mais la mobilité entre les différents enclos constitue un élément essentiel du système de production.

Don Glasgow est Directeur général des ranchs Maughan, qui comptent 16 établissements dans tout l'Arizona. Chacun des ranchs déplace ses animaux selon un calendrier différent – certains se déplacent tous les 20 jours ; d'autres, qui occupent des enclos plus vastes, tous les 45 à 60 jours. Les bêtes bougent toute l'année : elles gagnent des hauts-plateaux plus frais dans les pinèdes (à 2130 mètres) durant la chaleur estivale et redescendent vers les plateaux désertiques plus chauds (à 915 mètres) pour l'hiver. Pendant qu'elles sont sur les hauteurs, l'herbe d'en bas – arrosée par les pluies de mousson – a une chance de se régénérer. Les neiges hivernales qui recouvrent les hauts plateaux alimentent les nouveaux herbages en eau avec la fonte des neiges au printemps.

Aux États-Unis, la gestion d'un ranch est une entreprise coûteuse qui n'est rentable de nos jours qu'à partir de 500 têtes de bétail. En Arizona, nombre de petits ranchers ont fait faillite ces dernières années, laissant le secteur aux mains de quelques grands établissements prospères. Rex Maughan, propriétaire des ranchs Maughan, a fait fortune ailleurs. Cela veut dire que Don n'est pas obligé de prendre les nombreuses décisions délicates que doivent prendre nombre de ses homologues de plus petite taille. Les intrants coûteux – frais salariaux, combustibles, honoraires de vétérinaire, suppléments pour l'hiver, entretien des terres, clôtures, herbicides, permis de pâturage, acheminement de l'eau, et même des mesures radicales lorsqu'il s'agit de déplacer plus de 200 bêtes en fourgon sur 250 km pour gagner leur quartier d'été ou leur quartier d'hiver – sont plus faciles à absorber.

Toutefois, il y a une marchandise que même l'homme le plus riche d'Arizona ne peut se procurer sans un peu d'aide : suffisamment de pâturages. Il y a beaucoup de bourses et de subventions qui rendent la gestion d'un ranch possible. Mais de loin la plus importante et la plus précieuse réside dans les permis que divers états et agences fédérales vendent aux ranchers pour leur permettre de laisser paître leurs bêtes sur des terres domaniales. « Cela coûte \$ 3,79 par vache et par mois », explique Don. « Quand on réfléchit, c'est plutôt bon marché. Il est impossible de nourrir une vache pour \$ 3,79 par mois. Mais quand vous avez un bail, vous devez aussi assumer l'entretien des clôtures et vous occuper de l'eau et des terres – donc il y a d'autres frais. »

47,2 % des terres de l'Arizona sont des « terres domaniales ». Les terres restent publiques et tout le monde peut y circuler, s'y promener, y dresser une tente ou même y chasser – mais il n'y a que les ranchers ayant acquitté le droit de pacage qui peuvent y laisser paître leurs bêtes. La majorité des ranchs sont constitués de terres privées adjacentes aux terres appartenant à l'état et au gouvernement.

Tout comme en Afrique, en Arizona, la clé du succès dans les zones arides consiste à avoir accès à différents types de terres productives selon les époques de l'année de façon à ce que le troupeau puisse constamment accéder à des herbages de qualité. Sans accès à de bons pâturages – et sans mobilité – impossible d'avoir un moyen de subsistance. Mais la grande différence réside dans le fait qu'en Arizona les ranchers sont très dépendants des subventions qui leur sont accordées pour produire de la viande, alors que les pasteurs africains ne le sont pas. Grâce à leur dur labeur et à des compétences qu'ils ont affinées au fil des années, ils sont non seulement capables de satisfaire les besoins en viande de leur pays mais ils peuvent aussi exporter des milliers de tonnes de viande à leurs voisins et tout cela sans la moindre subvention.



Les marchés sont importants pour les pasteurs : au Burkina Faso, au Mali et au Niger, il n'est pas rare que les pasteurs parcourent 40 à 60 kilomètres pour se rendre au marché hebdomadaire le plus proche ou le plus intéressant, celui où ils connaissent le médiateur, celui où ils savent que les prix sont plus élevés et où ils pourront échanger des informations sur l'état des herbages. Les pasteurs achèteront leur nourriture, leurs vêtements, leurs couvertures, leur tabac, leurs produits vétérinaires, leurs suppléments alimentaires et le sel destiné à leur troupeau, des ustensiles de cuisine, des torches, des radios, des piles, des perles pour la confection de bijoux, des lits pliants, des toiles de tente et parfois même leurs bâtons de berger sur le marché.

Pour le commerce

Les échanges de bêtes revêtent une importance vitale pour les économies nationales des zones arides d'Afrique. En Afrique de l'Est, le commerce intrarégional de bêtes constitue une industrie importante en plein essor, d'une valeur annuelle supérieure à 65 millions de dollars US (ce qui dépasse la valeur des exportations officielles d'animaux sur pied de la région par un facteur d'au moins 10).³³ La rentabilité de ce commerce est tributaire de la mobilité du troupeau, notamment entre les frontières. L'élevage et les produits de l'élevage des pasteurs sont basés à des distances considérables des sources de la demande et il faut parcourir de vastes zones arides pour gagner les marchés frontaliers. De là, ils peuvent être acheminés en camion jusqu'aux centres urbains. La sécurité du troupeau en transit et le manque d'axes routiers sont souvent des obstacles majeurs à l'accroissement des échanges.

Les ventes de bêtes sont aussi indispensables pour les pasteurs eux-mêmes car ils ont besoin de vendre le lait, les produits laitiers et la viande qu'ils produisent. Les pasteurs ne peuvent pas vivre du seul produit de leurs bêtes et ils ont besoin d'argent pour acheter des céréales alimentaires et pour couvrir tous leurs autres besoins. La distance que les pasteurs peuvent parcourir pour gagner un marché local sera tributaire de leurs besoins immédiats et de l'époque de l'année. Ainsi, la décision de vendre ou de consommer le lait de la journée dépendra peut-être de la distance qui les sépare du marché. Dans une société pastorale, les femmes sont souvent responsables de la vente des produits laitiers (lait, beurre, ghee) et du commerce de petit bétail (ovins et caprins). Les hommes s'occupent généralement de la vente des bovins, des chameaux et des échanges sur de longues distances. La vente de peaux et de cuir est liée à la vente de bêtes pour leur viande.

Le gros bétail est généralement vendu sur les marchés régionaux ou frontaliers, où les prix sont plus élevés, lorsque les éleveurs

parcourent des centaines de kilomètres, sans hésiter à passer dans les pays voisins. Les négociants issus de tribus pastorales jouent un rôle déterminant dans l'industrie. En Afrique de l'Ouest, les déplacements transfrontaliers du bétail sont relativement structurés mais en Afrique de l'Est, les postes douaniers officiels et les passages frontaliers sont très rares de sorte que les éleveurs et les négociants doivent faire de grands détours à leurs bêtes pour pouvoir les utiliser. De ce fait, la plupart des échanges transfrontaliers est-africains demeurent clandestins et officieux et les pouvoirs publics n'ont souvent pas conscience de leur importance. En Afrique de l'Ouest, les échanges officiels transfrontaliers représentent plus de 150 millions de dollars et le potentiel d'expansion du secteur est encore plus grand. On mise sur une croissance de 250 % de la demande en produits de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest d'ici à 2025, principalement du fait de l'essor de la population urbaine, notamment dans les pays du littoral.³⁴

Éleveurs et négociants sont confrontés à de nombreux défis et à des manques d'efficacité – coûts de transaction de marketing élevés, perte de poids des animaux lors des grands parcours, risque de vol des animaux en cours de route en raison de l'insécurité des zones frontalières. Mais malgré tout, le secteur de l'élevage reste un commerce rentable. Conscients du bénéfice potentiel offert par le secteur, nombreux sont les fonctionnaires et les hommes d'affaires qui achètent aussi du bétail et emploient des pasteurs pour s'en occuper. Cela entraîne une transformation des régimes de propriété mais cela ne change en rien le besoin impératif de mobilité.



Note technique

L'industrie nyama choma en Tanzanie (vendeurs de viande rôtie) est un acteur important de l'économie nationale. À Arusha, il existe 601 entreprises nyama choma, qui emploient 5 600 personnes, ayant quelque 25 000 personnes à charge. On estime que 2,4 emplois sont soutenus par cette filière pour chaque employé du secteur (personnes impliquées dans les services annexes de boucherie, de transport, etc). 6,6 % de la population d'Arusha tirerait donc un moyen de subsistance de la chaîne d'approvisionnement de viande à rôtir provenant du système pastoral. En supposant que ces données puissent s'appliquer à l'ensemble du pays, 2,2 millions de personnes tirent une partie de leur revenu de la chaîne d'approvisionnement et de vente de viande issue des systèmes pastoraux par le biais des 15 600 commerces nyama choma, pour un chiffre d'affaires annuel de 22 millions de dollars US.³⁵



Les bénéfiques du commerce

Dans de nombreux pays du Sahel, la contribution de l'élevage au total du PIB agricole est supérieure à 40 %.³⁶ Dans la majorité des cas, les pasteurs sont propriétaires des bêtes qui constituent le cheptel national. Ces chiffres sont considérables et pourtant ils ne donnent pas la mesure de la contribution réelle des systèmes de production pastorale aux économies nationales. Les comptes nationaux ne sont basés que sur la valeur des produits transformés tels que les viandes et les peaux et ils font abstraction des nombreux avantages sociaux, sécuritaires et écologiques que l'élevage mobile apporte aux économies.

Le commerce de bétail revêt une importance colossale pour la sécurité alimentaire des zones arides. Les revenus générés par la vente transfrontalière de bêtes sont principalement destinés à financer des importations de céréales. Les camions qui acheminent le bétail à Nairobi ou Mombasa par exemple rentreront chargés de céréales et autres produits alimentaires qui seront vendus sur les marchés des zones arides pastorales qui manquent de grains, aux termes de ce qu'on appelle des opérations de « back-loading ». Outre des céréales, le commerce transfrontalier de bétail fournit aussi à bon nombre de personnes des denrées alimentaires importées qu'elles ne peuvent pas se procurer officiellement ou à bas prix sur les marchés intérieurs. Du riz, de la farine de blé, des pâtes, de l'huile végétale et du sucre figurent parmi les principales denrées alimentaires importées de Djibouti et de Somaliland et vendues sur de nombreux marchés de l'Éthiopie orientale. La valeur et l'importance de ce commerce sont telles que lorsque les ventes transfrontalières de bétail sont interdites, les pouvoirs publics s'aperçoivent bien souvent qu'ils doivent demander de l'aide alimentaire.

Les réseaux commerciaux soutiennent aussi un nombre colossal d'autres moyens de subsistance. Les intermédiaires servent de trait

d'union entre les pasteurs et les acheteurs. Ils tiennent les pasteurs au courant des informations de marché et ils garantissent aux acheteurs que les pasteurs sont bien les propriétaires du bétail. Autour de chaque marché gravite un immense réseau d'acheteurs et de fournisseurs supplémentaires – bouchers, abattoirs, vétérinaires, fournisseurs de fourrage et d'eau. Un grand nombre de représentants des pouvoirs publics s'appuient aussi sur le système : éleveurs, négociants et grossistes paient une série de droits et taxes depuis la frontière jusqu'au marché final, de sorte que l'ensemble de la filière contribue sensiblement à l'emploi et aux recettes publiques.

La mobilité du bétail sous-tend tous les avantages associés au commerce du bétail.

« Nous estimons que l'industrie de l'élevage contribue à 12 % environ du PIB du Kenya, soit environ 50 à 60 milliards de KShs par an mais les pouvoirs publics, les stratèges et les juristes ne se sont pas montrés très sensibles à la contribution de l'industrie de l'élevage. Il n'en reste pas moins que ce secteur emploie environ 7 millions de personnes ; pourtant on ne fait pas de cadeau à l'industrie de l'élevage. »



Mohamed Abbas

Directeur exécutif, Conseil du Kenya pour la commercialisation du bétail³⁷

Note technique

Modernité de la commercialisation du bétail au Niger oriental³⁸

Les exportations de bétail augmentent dans l'est du Niger. D'après les statistiques nationales, le Nigeria absorbe 95 % de la production animale du Niger, mais à Diffa, la demande de chameaux des marchés nord-africains – principalement libyens – a affiché une forte hausse au cours des dernières décennies. Les chameaux sont acheminés à pied de N'Guigmi à Dirkou (540 kilomètres au nord), et de là ils sont généralement chargés sur des fourgons pour le reste du voyage. La valeur de ce commerce échappe aux statistiques officielles.

Le pasteur moderne de la région de Diffa a un téléphone mobile. Il est vital qu'il puisse accéder rapidement aux prix des marchandises sur les marchés locaux. Ce n'est pas seulement l'échange d'informations qui s'est amélioré. Les pasteurs investissent aussi dans des motos, qu'ils louent ou qu'ils achètent, pilotées par des jeunes gens afin d'accélérer leurs déplacements. Les familles citadines plus riches achètent des 4x4. Bien informés sur les prix des bêtes et du grain sur les différents marchés régionaux, ces pasteurs sont capables de vendre leurs chameaux sur un marché du nord (où la demande, et donc les prix, sont élevés) et d'aller acheter leurs grains et d'autres provisions à plus de 100 kilomètres au sud (où les prix sont plus bas).

Tournés vers l'avenir, les pasteurs de Diffa les plus débrouillards ont affiné une stratégie de ventes des plus efficaces. Pour vendre à bénéfice, le propriétaire doit peser différents facteurs de manière à pouvoir présenter le type d'animal qui convient sur le marché adéquat au bon moment. Le vendeur performant possède également un troupeau suffisamment diversifié – dans le cas de chameaux, les bêtes destinées aux marchés du nord sont généralement jeunes (5 à 7 ans), regroupant des mâles et des femelles propres à la reproduction et suffisamment robustes pour pouvoir traverser le Sahara ; les chameaux allant vers le sud sont généralement des bêtes



âgées ou qui, pour une raison ou pour une autre, sont destinées à l'abattoir. Lorsque le groupe est bien organisé, les familles étendues comprennent des citadins bien informés et bons en affaires qui aident leurs cousins des communes rurales à obtenir les conditions de ventes les plus avantageuses pour leur bétail.

Les échanges transfrontaliers de bêtes dans la Corne d'Afrique³⁹

Pour approvisionner les marchés kényans de Nairobi et Mombasa, les éleveurs de Somalie rejoignent le marché frontalier de Garissa, un périple de 400 à 600 km qui prend 9 à 10 jours. De là, les bêtes sont acheminées par fourgon. Des recherches lancées en 1998 ont fait le premier effort systématique pour documenter l'étendue et la nature des échanges transfrontaliers dans la Corne d'Afrique. Sur la base d'interviews avec 84 négociants, il a été possible de calculer les coûts et les recettes des négociants à différentes étapes de la chaîne de commercialisation et de déterminer quels étaient les risques. Les recherches ont révélé que les risques les plus élevés dans le commerce de bétail interviennent au niveau de l'achat initial de la bête et de son transport.

L'éleveur qui vend sa vache sur le marché d'Afmadow (le premier marché de brousse) reçoit US \$ 128. Le négociant qui amène la bête à Garissa peut la revendre à \$ 176, mais déduction faite des coûts encourus, il ne fait que \$ 20, soit 15 %, de bénéfice. Pendant le voyage, le risque de perdre la vache du fait d'un vol ou de la

sécheresse est estimé à \$ 8 (ou 6 % de sa valeur). Un deuxième négociant amène la vache de Garissa à Nairobi où il peut la vendre \$ 233, mais là encore, déduction faite des coûts encourus, sa marge n'est que de 16 %, puisqu'il aura dépensé au moins \$ 20 (ou 12 % de la valeur) en frais de transport.

La part de l'éleveur initial dans le prix définitif (le prix de vente à Nairobi) dans les échanges transfrontaliers de Somalie est de l'ordre de 46 %, soit moins de la moitié du prix final de la chaîne de commercialisation. Pourtant, sans ce commerce, les prix que les éleveurs percevraient pour leurs marchandises seraient nettement plus bas. Malgré ce qui semble être de faibles rendements, les échanges transfrontaliers dans la Corne d'Afrique sont extrêmement rentables et un nombre colossal de personnes tirent parti de la chaîne d'approvisionnement.





Elema Khana, 47 ans, rentre chez elle durant la sécheresse de 2008. Avant la sécheresse, elle avait 15 bêtes à la maison. Dix d'entre elles sont mortes. Elle rentre après être allée voir deux autres vaches qui lui appartiennent – et qui se trouvent à deux jours (48 heures) de marche de chez elle. Sur le chemin du retour, elle est passée voir deux de ses bêtes qu'elle avait emmenées dans un centre d'alimentation de Save the Children à Bor Bor. Elema habite à deux heures de marche de Bor Bor, dans le village de Safar.

Il y a très peu d'herbe aux alentours. Elema porte sur son dos ce qu'elle a ramassé durant ses deux jours et deux nuits de marche. Elle rapporte l'herbe à la maison pour les trois vaches qui sont trop faibles pour se tenir debout.

Pour la survie

Au cours des périodes de sécheresse ou en cas de catastrophe, la mobilité devient une nécessité absolue pour les pasteurs, lorsqu'ils sont contraints de bouger pour survivre. La sécheresse est un phénomène normal dans les zones arides et c'est l'une des raisons pivots pour lesquelles c'est l'élevage mobile et non l'agriculture qui reste la stratégie de production de prédilection. Lorsque les pluies passent à côté d'une zone, il faut déplacer le troupeau pour trouver de l'eau et des herbages ailleurs, souvent de l'autre côté de la frontière. Les déplacements peuvent être courts ou longs en fonction de l'emplacement des pâturages et ils peuvent être temporaires ou permanents en fonction de l'époque à laquelle survient la sécheresse.

Durant la sécheresse, beaucoup de bêtes vont mourir. Incapables de sauver tous leurs animaux, les pasteurs se concentrent plutôt sur la sauvegarde d'un noyau reproducteur qui leur permettra de reconstituer le troupeau à l'issue de la sécheresse. En l'absence d'une autre assurance, ce noyau reproducteur constitue leur capital vital. En cas de sécheresse, les pasteurs doivent faire des choix radicaux pour pouvoir se relever rapidement. Il n'est pas rare de voir des pasteurs sortir leurs enfants de l'école et se priver de nourriture pour pouvoir acheter du fourrage afin de sauver le noyau reproducteur. La méthode de conservation la plus efficace reste tout de même de se rendre dans une autre localité épargnée par la sécheresse.

En Afrique, la sécheresse est souvent étroitement, et très visiblement, liée à la famine. Dans bien des endroits, où des déplacements opportunistes sur de longues distances ne sont plus possibles, la sécheresse provoque une importante dégradation ponctuelle de l'environnement car un grand nombre de bêtes convergent vers les mêmes herbages, notamment autour de puits. Les animaux affaiblis sont plus vulnérables aux maladies et plus de morts surviennent. Des efforts bien intentionnés visant à apporter des secours aux pasteurs touchés (aide alimentaire) ne font rien pour

aider les pasteurs à préserver le noyau reproducteur de leur troupeau mais ils ont souvent pour autre conséquence d'inciter à rester sur place des populations qui seraient peut-être parties. Cela a pour effet conjugué la perte excessive de bêtes et de moyens de subsistance et l'effondrement de leur stratégie traditionnelle de survie – la mobilité.

Les pasteurs existent le long d'une courbe qui traduit leur volonté et leur capacité à se déplacer, ceux qui bougent rapidement à l'approche d'une sécheresse ayant plus de chance de conserver leurs troupeaux.⁴⁰ Lorsque la catastrophe qui confronte les pasteurs est due à un conflit, ils doivent aussi se déplacer très rapidement. Leur capacité à fuir nécessite qu'ils aient à la fois libre accès aux parcours, de vastes réseaux sociaux et un troupeau discipliné capable de couvrir de longues distances en peu de temps sans devenir la proie de la fatigue ou des maraudeurs.

« Si l'accès au marché est facilité et si notre mode de vie est soutenu, nous n'avons pas besoin de secours en cas de famine. Nous n'avons besoin de l'aide de personne. En fait, nous pourrions payer des impôts et soutenir le gouvernement. »



Mogolle Haibor Rendille⁴¹

Note technique

Sécheresse

*L'impact de la sécheresse de 1984 au Niger*⁴²

Les recherches réalisées en 1987 dans l'est du Niger à l'issue de la sécheresse catastrophique de 1984 ont comparé la structure du cheptel de 350 familles peules. Elles ont révélé que, durant la sécheresse de 1984, ceux qui s'étaient déplacés rapidement avec leurs animaux pour gagner le Nigeria, ou même le Cameroun, avaient non seulement des tailles moyennes de troupeau beaucoup plus importantes mais ils avaient aussi des structures de cheptel beaucoup plus viables. Deux ans après la sécheresse, les familles peules qui n'avaient pas réussi à se déplacer sur de longues distances au cours de la sécheresse avaient en moyenne 2 à 7 bêtes par famille, alors que les communautés mobiles wodaabe comptaient en moyenne 44 têtes de bétail par famille.

Il est tout aussi important de signaler que la structure du cheptel wodaabe était aussi mieux équilibrée, avec une répartition plus uniforme entre bêtes mâles et femelles de différents âges. De cette façon, ils ont pu ne vendre que quelques bêtes mâles (pour acheter de la nourriture) à l'issue de la sécheresse, lorsque les prix étaient élevés et ils ont pu sauvegarder leur cheptel reproducteur femelle. Les Peuls n'ont pas pu avoir recours à cette stratégie en raison de la structure déséquilibrée de leur troupeau, dominé par des femelles.

« La sécheresse ne s'arrête pas et le monde dure longtemps : la sécheresse ne va faire que continuer ... »

Ardo Manzo

*Chef aîné d'un peuplement peul de Weltouma dans l'est du Niger*⁴³

Famine

*Au Tchad, les propriétaires de bétail partagent leurs rations avec leurs animaux*⁴⁴

Certains réfugiés du Darfour qui ont réussi à gagner des campements dans l'est du Tchad ont amené leur troupeau avec

eux mais ils n'ont trouvé que peu d'eau et d'herbages disponibles. Dans des interviews, certains réfugiés ont expliqué qu'ils utilisaient une partie des rations alimentaires qu'ils recevaient pour maintenir leurs animaux en vie afin de préserver une source vitale de lait et d'argent.

Communiqué de presse de SPANA (2007)

Society for the Protection of Animals Abroad, Londres

Conflit

*Chez les Boranas, la mobilité permet de fuir*⁴⁵

Il y a vingt jours, nous nous sommes battus avec les Gabras. Nous savions qu'ils chercheraient à nous attaquer pour se venger et qu'il nous fallait partir. Nous avons vérifié les bagages qu'il nous fallait impérativement emporter avec nous et, comme nous n'avions pas le temps de louer des animaux de bât [chameaux], nous avons laissé le reste. Nous avons aussi décidé quelles vaches ne pouvaient pas avancer assez vite – les bêtes trop âgées ou en lactation – et nous les avons laissées. Nous nous sommes déplacés très vite, prenant une journée et une nuit pour couvrir une distance que nous aurions normalement parcourue en trois jours. Nous avons laissé les vaches âgées et les agneaux à la merci des bêtes sauvages. Au bout de quelques jours, nous sommes revenus chercher nos bagages et les animaux qui n'avaient pas été mangés. Parce qu'il s'agissait d'un « repli de fuite », les habitants de la nouvelle zone avaient le devoir de nous accorder un « plan d'urgence ». Il existe une obligation religieuse et morale d'entraide. Si vous refusez d'aider quelqu'un [dans cette situation], vous êtes maudits. Le problème d'un repli de fuite ne se trouve jamais au point de destination. Si vous refusez d'aider quelqu'un, vous vous exposez à une sanction et le message est transmis aux communautés des autres régions, lesquelles refuseront de vous aider à leur tour [par la suite].

Bor bor Bule Aîné, Éthiopie





La mobilité : une nécessité pour la production, le commerce et la survie

L'Afrique, au même titre que le reste du monde en développement, exige désormais de manger plus et mieux. La consommation de viande et de produits laitiers explose dans les centres urbains et les mégapoles, dopée par la hausse des revenus. Les pasteurs africains, dont les troupeaux paissent exclusivement sur des pâturages naturels sans bénéficier de la moindre subvention, satisfont à cette demande. Toutefois, parce que la qualité nutritive des pâturages des zones arides est très variable et capricieuse, le bétail doit être mobile. En étant mobiles, les bêtes mangent mieux, produisent plus de viande et de lait, sont en meilleure santé et ont plus de veaux que les animaux sédentaires.

Pour répondre à la demande des villes de l'Afrique, du Moyen-Orient et d'ailleurs, les pasteurs doivent échanger leurs produits de l'élevage et les échanges aussi nécessitent une mobilité. Le commerce de bétail, colossal mais souvent masqué, engendre des bénéfices pour beaucoup de moyens de subsistance connexes et il joue un rôle vital pour la sécurité alimentaire.

La mobilité est aussi un élément indispensable en temps de crise, notamment en cas de sécheresse ou de conflit. La sécheresse est un phénomène naturel dans les zones arides et, tant que les pasteurs pourront se déplacer, ils seront mieux à même d'y faire face.

« Les pasteurs contribuent de façon sensible aux marchés à bestiaux intérieurs et à l'exportation. Le commerce de bétail transfrontalier revêt une importance vitale pour les économies régionales et il est important pour les économies nationales de différents pays ; il garantit la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté de la communauté locale. »



Cris Muyunda

Conseiller agricole, Secrétariat du COMESA

« Les éleveurs et les agriculteurs sont deux entités fortement liées qui ne peuvent pas exister l'une sans l'autre. »⁴⁶

Hamit Moussa Ibedou Chef de canton sédentaire Dadjo, Mongo au Tchad



2^{ème} partie

Obstacles à la mobilité

« Il existe un proverbe dans notre langue. La vie réside dans la mobilité. Je veux que les gens comprennent une chose : si les animaux ne se déplacent pas, c'en est fini d'eux. »

Nura Dida Borana ⁴⁷



La sécheresse exacerbe le conflit entre pasteurs

Kenya

ISIOLO, 2 février 2009 (IRIN) – Les affrontements liés au droit à l'eau et aux pâturages ont sensiblement augmenté dans les zones pastorales du nord-est du Kenya touchées par la sécheresse, affirment des représentants officiels. « Les conflits gravitent autour de l'accès à l'eau et aux pâturages, » a confié au magazine IRIN Titus Mung'ou, responsable des communications par intérim de la Croix-Rouge du Kenya (KRCS). Depuis septembre 2008, des dizaines de personnes ont trouvé la mort à Mandera dans des émeutes liées à l'eau. Les mécanismes traditionnels de résolution de conflits ne parviennent plus à calmer les communautés qui s'affrontent tandis que la concurrence pour l'accès aux ressources s'intensifie.

Les milices sont tenues responsables des affrontements récents

Kordofan du Sud

JUBA, 16 janvier 2009 (IRIN) – Cette semaine, des affrontements dans le Kordofan du Sud, qui auraient fait au moins 16 victimes, ont fait suite à des attaques par les milices sur des unités militaires déployées en conformité avec l'accord de paix Nord-Sud, a déclaré un porte-parole militaire du Sud-Soudan. Sans préciser de quelles milices armées il s'agissait, Parnyang a nié qu'il s'agissait simplement de nomades. « Nous les appelons des milices car ces gens sont bien armés » a-t-il précisé. Le Sud du Kordofan est principalement occupé par les Nuba, diverses communautés des hauts plateaux du centre et des pasteurs arabes baggaras constitués de Misseriyas et de Hawazmas. L'insécurité généralisée, des plaintes concernant le manque d'accès aux services et à l'emploi et le blocage des mouvements des pasteurs vers le Sud ont poussé un certain nombre de jeunes misseriya à avoir recours à la violence armée.

La violence entre nomades et paysans fait 15 victimes

Burkina Faso

10 juin 2008 (IRIN) – Des affrontements entre des nomades et des agriculteurs dans les provinces de Poni et de Bougouriba dans le sud-ouest du Burkina Faso ont fait quinze morts depuis le 25 mai. Les affrontements ont commencé dans le village de Perkoura, province de Poni, lorsque des éleveurs nomades ont laissé leurs animaux paître sur des terres agricoles et se sont étalés dans toute la région, gagnant Tinakoura la semaine dernière. En août 2007, un affrontement semblable à Gogo, un village de la province de Zoumweogo, avait fait quatre morts, 70 blessés et 3.000 personnes déplacées.

Des exploitations horticoles qui exportent à l'Europe sont accusées de voler l'eau d'une rivière

Kenya

The Guardian, 21 octobre 2006 – Hier, le grand fleuve Ngiro ne leur arrivait plus qu'à la cheville tandis que les agriculteurs nomades traversaient les eaux au cœur du conflit. La deuxième plus grande rivière du Kenya est une ressource vitale pour ces agriculteurs mais c'est aussi une ressource de première importance pour les exploitations horticoles qui alimentent les supermarchés britanniques. Ceux qui sont les plus touchés sont les pasteurs nomades, affirme John Ole Tingoi de Hope, un groupe massaï pour la défense des droits humains. « Les exploitations horticoles se sont emparées des terres qu'utilisaient les pasteurs et désormais il y a moins d'eau. »

Une protestation de bergers attire les foules

Espagne

The Guardian, lundi 10 septembre 2007 – Hier, des agriculteurs espagnols ont guidé un millier de moutons et autres animaux de ferme à travers le centre-ville. Aux côtés des agriculteurs de toute l'Espagne figuraient des bergers d'une quarantaine de pays, y compris la Mongolie, l'Inde, le Kenya et le Mali, ayant pris part à l'événement. Ils étaient porteurs d'un message universel – leurs terres et leurs moyens de subsistance sont entre les mains des pouvoirs publics et des promoteurs résolument décidés à prôner la modernisation à tout prix. Les agriculteurs affirment qu'au fil de la sédentarisation des populations et de la mort des exploitations pastorales, les terres meurent aussi, ce qui entraîne la désertification et l'amenuisement des approvisionnements alimentaires.

Obstacles à la mobilité

Les pasteurs font régulièrement la une des journaux. Toutefois, en regardant ces incidents de plus près on s'aperçoit que le problème est souvent plus complexe qu'il y paraît au premier abord et que, dans nombre de cas, ce sont les obstacles au déplacement libre et sans risque du bétail qui mettent le feu aux poudres.

Les incidents liés à l'endommagement des cultures par les troupeaux dégénèrent en conflits violents entre éleveurs et paysans. Des confrontations quant à l'accès à l'eau deviennent plus fréquentes et peuvent mal tourner. Les pasteurs affrontent des propriétaires privés ou des agents des pouvoirs publics concernant l'accès aux aires protégées. Les accrochages frontaliers s'intensifient en termes de fréquence et de férocité.

Au lieu d'être mobiles et productifs, les pasteurs sont de plus en plus bridés dans leurs déplacements. Les exploitations agricoles bloquent souvent l'accès aux zones de pâturages ; les contrôles frontaliers nationaux entravent leurs structures d'échanges ; et les zones qu'ils cherchent traditionnellement à préserver en cas de sécheresse sont aujourd'hui des parcs nationaux ou des terres agricoles. Dans d'autres régions, des politiques gouvernementales nationales incitent activement les pasteurs à se sédentariser et à se « moderniser ». Ces politiques s'appuient souvent sur des idées reçues qui suggèrent que le pastoralisme n'est pas économiquement rentable et qu'il détruit l'environnement. Il est estimé que d'autres occupations des sols, y compris l'agriculture à grande échelle et les parcs nationaux, engendrent plus de recettes nationales et ont moins d'impact sur l'environnement. Toutefois, ces conclusions ne sont pas fondées sur des preuves.



De plus en plus de pâturages de qualité se retrouvent convertis en terres agricoles en raison de la hausse démographique et de la baisse du rendement des récoltes conjuguées à un environnement politique qui tend à privilégier la houe et la charrue au bâton du berger. La perte de pâturages riches restreint la mobilité et rend le pastoralisme moins viable, ce qui pousse les communautés pastorales plus pauvres à faire des cultures pour nourrir leurs familles ; cela sape encore davantage le système pastoral plus vaste.

1 La perte de pâturages au profit de l'agriculture et de la conservation des sols

L'agriculture est l'un des plus gros obstacles à la mobilité pastorale. La progression lente mais inexorable des exploitations familiales, parfois conjuguée à l'établissement d'exploitations commerciales à grande échelle, avale de vastes étendues de pâturages. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a plaidé en faveur d'un moratoire sur l'élargissement de grandes fermes mécanisées dans les régions semi-arides au centre du Soudan, mettant en garde contre le fait que cette expansion constituait « une future poudrière » susceptible de déclencher un conflit entre agriculteurs et pasteurs.

Comme les pluies sont de plus en plus capricieuses du fait des changements climatiques, dans tout le Sahel, les agriculteurs de subsistance se livrent à des expériences avec diverses techniques pour garantir un minimum de moisson. Pour se couvrir contre le risque d'une mauvaise saison des pluies, certains agriculteurs dispersent leurs champs sur une vaste étendue dans l'espoir que certains donneront une meilleure récolte. Cela fragmente les pâturages ouverts et complique beaucoup la mobilité du troupeau. Les animaux doivent désormais être constamment surveillés pour les empêcher d'empiéter sur les champs cultivés et d'endommager les cultures. Les semis de variétés à maturation tardive et de sorgho de décrue dans les bas-fonds ou autres cultures saisonnières ripariennes provoquent de graves retards et perturbent le mouvement des troupeaux qui désormais ne peuvent pas se déplacer tant que les récoltes n'ont pas été moissonnées.

En Afrique de l'Est en particulier, l'accaparement de terres par des parcs nationaux, des réserves d'animaux sauvages, des concessions de chasse et des aires protégées limite gravement la mobilité pastorale car une bonne partie de ces terres portent sur des pâturages de saison sèche ou humide ou englobent des axes migratoires saisonniers. La création du parc national de la vallée de

Kidepo en Ouganda dans les années 1980, à la frontière du Soudan et du Kenya, entrave gravement les mouvements des Toposas depuis le Sud-Soudan vers les pâturages de saison sèche dans le district de Kaabong en Ouganda. Au sein du district de Kaabong, les pasteurs Dodoth ont également perdu des pâturages de saison humide de première importance lorsque la forêt de Timu a été déclarée réserve forestière en 2000.⁴⁸ Pourtant, bien des données tendent à montrer que le pastoralisme est beaucoup plus compatible avec la vie sauvage que les autres formes d'occupation des sols, et notamment l'agriculture.⁴⁹

2 Fermeture des pâturages

Les pasteurs et les autres communautés dressent des clôtures autour des pâturages. Qu'il s'agisse des Boranas dans le sud de l'Éthiopie, des Peuls au Niger et au Burkina Faso ou des groupes Somali au Somaliland, des familles pastorales érigent des clôtures autour des herbages. Dans l'ensemble de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, la pauvreté, engendrée par la contraction de la taille du troupeau, pousse des milliers de familles pastorales à clôturer les parcours pour s'essayer à l'agriculture pluviale et, lorsque l'eau est disponible, à des jardins potagers de saison sèche. Au Somaliland, c'est souvent l'option adoptée par ceux qui rentrent après la guerre. D'autres clôturent les terres car ils redoutent d'en perdre davantage ou parce qu'ils cherchent à protéger les pâturages de l'agriculture ou de la coupe d'arbres pour fabriquer du charbon de bois.

De fait, la production de charbon de bois est un puissant facteur à l'origine de l'érection de clôture dans les pâturages tout comme la tendance récemment observée d'intérêts commerciaux urbains qui investissent dans le bétail pour des raisons commerciales. Au Niger, des hommes d'affaires nigériens, arabes et libyens investissent dans des milliers de têtes de bétail pour réaliser des gains à relativement court terme.

On ne sait pas combien d'anciens pâturages pastoraux ont été perdus sous l'emprise des fermes consacrées à la culture de blé, de sucre, de tabac irrigué, de coton et de sorgho, de fleurs et de légumes, ou encore du fait de l'établissement de ranchs de gibier ou de bétail, de parcs nationaux ou de réserves forestières.

Et ce n'est pas tant la superficie des terres ainsi perdues qui est importante, mais leur nature. L'essentiel des terres aliénées concernent des zones stratégiques comme des zones humides ou des forêts ripicoles. Là, du fait de l'humidité plus élevée et plus stable, les pâturages sont d'une teneur nutritionnelle supérieure, tout particulièrement pendant la saison sèche lorsque les herbages environnants sont secs et appauvris.

Ces zones représentent des « îlots » de pâturages de qualité où les bêtes peuvent se repaître jusqu'à l'arrivée de nouvelles herbes avec la prochaine saison des pluies. La perte de ces terres sape la rentabilité et la résistance de l'ensemble du système pastoral.

Peu de recherches ont été effectuées pour calculer l'impact économique et environnemental de la perte de ces terres sur les économies nationales et pour déterminer si les bénéfices escomptés des nouveaux systèmes d'occupation des sols sont effectivement supérieurs au manque à gagner découlant de la perturbation des modes pastoraux.

« Dans le temps, il y avait beaucoup d'endroits où nous pouvions amener nos animaux sans avoir à aller trop loin. Il y avait moins de gens, donc plus de place. L'autre problème de nos jours, c'est que certaines personnes érigent des clôtures, donc nous avons moins d'espace pour laisser paître notre bétail. Les gens construisent des clôtures parce qu'ils veulent brûler les terres et s'en servir pour faire du charbon de bois. »⁵⁰

Pertes de terres en chiffres

- **En Éthiopie**, les Afars ont perdu plus de 408.000 hectares de pâturages de saison sèche de première qualité le long du fleuve Awash, désormais investis par l'agriculture irriguée et le Parc national de l'Awash, alors que dans la région Somali, plus de 417.000 hectares de pâturages de première qualité ont été consacrés à l'agriculture pluviale et irriguée au cours des 60 dernières années.
- **Au Sénégal**, des milliers d'hectares en bordure de rivière ont été consacrés à l'agriculture commerciale irriguée dans les années 1950, ce qui a gravement perturbé les mouvements saisonniers du bétail en lui refusant l'accès à des herbages de saison sèche hautement nutritifs.
- **Au Mali**, la compagnie cotonnière publique (CMDT) s'est agrandie dans la région de Kita en 1991. Des milliers de migrants agricoles ont afflué dans la zone et occupé d'anciennes terres pastorales, en investissant leurs profits dans des bêtes qui disputent désormais l'accès à l'eau et aux pâturages aux troupeaux pastoraux.
- **Au Tchad**, on estime que, d'ici 20 à 30 ans, quelque 2 millions d'hectares, soit 5 % du total des superficies, auront été soustraits aux populations pastorales en raison de l'expansion des terres agricoles.
- Plus de 30 % de la superficie de la **Tanzanie** est classée comme parcs nationaux, réserves de gibier, concessions de chasse, forêts protégées dont les pasteurs sont exclus ou auxquels ils n'ont qu'un accès restreint.

3 Empiètement sur les couloirs de passage

Les couloirs de passage sont essentiels pour assurer une mobilité ordonnée et efficace lorsqu'il faut faire passer le troupeau sur d'autres terres. Historiquement, les pasteurs utilisent des couloirs de passage ou des pistes de transhumance pour faciliter l'accès aux marchés et le mouvement saisonnier du troupeau entre les pâturages de saison sèche et de saison humide. La dina, l'État théologique régi par le chef musulman Cheik Amadou au XIX^e siècle dans le delta intérieur du fleuve Niger au Mali, a établi l'un des réseaux les plus connus et les plus sophistiqués de pistes de transhumance pour permettre le déplacement paisible des animaux à travers le delta au fil des saisons. Au Tchad et au Soudan, les pistes de transhumance sont appelées des muraahil (ou murhal au singulier) ; elles couvrent plusieurs centaines de kilomètres, ce qui permet aux animaux d'être acheminés depuis la lisière du Sahara jusqu'au fin-fond des terres du sud, traversant les frontières du Cameroun et de la République centrafricaine. L'axe Wadid Howar à Dar Ta'isha, par exemple, fait 673 kilomètres.

Les couloirs étaient jadis toujours bien gérés par des institutions coutumières mais au cours du demi-siècle dernier, ils sont tombés en désuétude ou ont été empiétés. Cela soulève d'énormes problèmes car les éleveurs tentent de trouver d'autres pistes – souvent en traversant des champs – ce qui engendre des conflits. Ces dernières années, les pays qui ont reconnu l'importance des couloirs de passage ont commencé à adopter une législation pour les protéger et réglementer la mobilité du bétail.

La fermeture des couloirs n'est pas seulement un problème qui confronte l'Afrique. À Madrid, une protestation annuelle plaide en faveur de la protection des chemins de transhumance traditionnels espagnols. La loi ibérique protège soi-disant des milliers de kilomètres de voies anciennes, y compris certaines qui traversent la capitale, pour permettre aux éleveurs de déplacer leurs troupeaux



de leurs quartiers d'été à leurs quartiers d'hiver. Mais, tout comme le littoral a été dévoré par la spéculation immobilière, il en va de même de ces chemins de passage.



« Les chemins ne nous appartiennent plus. Ils sont devenus dangereux, car à tout moment, les éleveurs peuvent se trouver bloqués, incapables de se déplacer, car toutes les terres sont privatisées. »

Bouréma Dodo Secrétaire exécutif de Billital Maroobe au Niger ⁵¹



Des animaux attendent de pouvoir s'abreuver au forage de Lehey, dans la région Somali en Éthiopie. Chaque jour, des milliers de bêtes viennent au forage. L'Abba Hirega est responsable du calendrier indiquant aux villages (olas) quel jour ils peuvent amener leur bétail. Il décide aussi de l'ordre dans lequel les pasteurs peuvent faire avancer leurs bêtes à l'abreuvoir. En raison

du grand nombre d'animaux qui utilisent le forage durant la saison sèche, les aînés locaux ont établi une zone de restriction sur un rayon de 12 km autour de la ville. Ce n'est que durant la saison humide, lorsque la nappe aquifère est plus fournie et que le forage est moins sollicité, que les pasteurs et leurs animaux sont autorisés à l'intérieur de ce périmètre restreint.

4 Piètre gestion des points d'eau

Dans l'ensemble de l'Afrique pastorale, le développement de points d'eau inappropriés présente des risques de conflit et entrave bien souvent la mobilité. Dans les zones pastorales, l'accès à l'eau est un facteur critique, notamment pendant la saison sèche. Les animaux doivent être abreuvés régulièrement et donc, si la distance entre les points d'eau est trop grande ou si l'accès à l'eau est trop difficile, les pasteurs ne peuvent pas courir le risque de déplacer le troupeau vers d'autres pâturages, ce qui entrave les mouvements du bétail.

Le développement de points d'eau dans les zones arides d'Afrique a souvent été impulsé par un souhait bien intentionné d'accroître les superficies disponibles en guise de pâturages de saison sèche. Mais les développeurs ont bien souvent omis de tenir compte du fait que les zones utilisées en guise de pâturages de saison humide n'ont pas besoin de points d'eau permanents. Les points d'eau créés par les développeurs sont souvent offerts en accès libre, soit gratuitement soit moyennant une contrepartie financière quelconque. Cela perturbe gravement les systèmes pastoraux traditionnels qui contrôlent strictement l'accès aux points d'eau et donc aux pâturages qui les entourent. La fourniture d'un accès public non réglementé aux points d'eau se traduit par de lourdes concentrations de bêtes, par l'apparition d'établissements humains autour des points d'eau et par une dégradation de l'environnement. Les pasteurs somalis du district de Wajir dans le nord du Kenya soutiennent qu'ils ont perdu 75 % de leurs pâturages les plus appétents du fait de la prolifération des trous de forage mécanisés. Les rendements de lait dans leur communauté ont reculé de 66 à 75 % depuis les années 1940.⁵²

Dans d'autres régions, la privatisation des points d'eau et des pâturages environnants bride aussi gravement la mobilité pastorale et attise les conflits. Au Mali et au Niger, de riches négociants en bétail, des chefs coutumiers et des fonctionnaires bien placés investissent de plus en plus dans le développement de points d'eau afin de

mieux contrôler les pâturages environnants et de garantir un accès prioritaire, et dans bien des cas, exclusif à leur propre bétail.

Note technique

Gestion traditionnelle de l'eau en Éthiopie

De par tradition, les pasteurs contrôlent les taux de charge en régulant le nombre d'animaux qui peuvent s'abreuver à un point d'eau permanent de saison sèche, ce qui garantit une utilisation durable des pâturages dans les zones arides.

Chez les Boranas du sud de l'Éthiopie, l'Abba Herrega, un gestionnaire élu des ressources en eau, contrôle les puits profonds traditionnels du clan qui fournissent l'eau tout au long de la saison sèche. L'Abba Herrega veille à l'observation de stricts régimes d'abreuvement du bétail. Le troupeau du propriétaire du puits s'abreuve en premier ; puis le troupeau du membre le plus ancien du clan qui est responsable des questions administratives traditionnelles et ensuite les autres, en fonction de leur appartenance au clan borana concerné. La fixation de la grille de rotation de l'abreuvement incombe au conseil chargé du puits. Toutes les bêtes qui paissent dans le périmètre du puits ont accès au point d'eau. L'eau ne sera pas refusée aux pasteurs qui arrivent d'autres pâturages, mais il leur faudra négocier les conditions d'accès.

5 Frontières et délimitations

Les frontières nationales constituent un obstacle énorme à la mobilité des pasteurs et à un commerce efficace et elles sont bien souvent une source de conflit. Les préoccupations officielles concernant la mobilité pastorale transfrontalière mettent beaucoup l'accent sur la sécurité, les vols et la propagation des maladies et les tentatives visant à réglementer la mobilité transfrontalière tendent à se concentrer davantage sur le contrôle du trafic d'armes que sur l'amélioration des systèmes de production pastorale. En Afrique, nombre de frontières nationales ont été arbitrairement tracées à l'époque coloniale sans tenir compte des populations existantes. Lors de la Conférence de Berlin, en 1885, les pouvoirs publics européens ont morcelé les communautés pastorales, divisant les pâturages saisonniers et sectionnant les chemins de passage. Cela a affaibli les pasteurs tant d'un point de vue politique qu'économique. Les groupes pastoraux qui ont essayé de maintenir leur mobilité pour accéder à des pâturages ou rendre visite à leur famille ou à un clan de l'autre côté de la frontière sont perçus comme une menace politique ou un risque pour la sécurité militaire.

Les frontières administratives à l'intérieur du pays, comme les districts, peuvent aussi constituer un obstacle. Les collectivités territoriales nouvellement établies au Mali et au Niger – créées au nom de la décentralisation – imposent de lourdes taxes sur les pasteurs transhumants qui traversent leurs territoires afin de lever des fonds. De cette façon, elles exploitent des pasteurs transhumants non résidents, et donc qui ne votent pas dans leur circonscription, pour subventionner les coûts des développements locaux dont profitent leurs électeurs. Lorsqu'elles sont mal appliquées, les mesures d'aménagement du territoire villageois, telles que celles adoptées en Tanzanie par le biais de la Loi sur le foncier villageois, peuvent aussi créer des frontières artificielles. Lorsque le processus de planification est limité à la zone contrôlée par le village, il omet

de tenir compte du fait que les pasteurs ont besoin de déplacer leur bétail entre différentes zones écologiques à différentes époques de l'année, pour que les animaux puissent rester productifs et en bonne santé. Le danger de l'aménagement du territoire villageois est qu'il risque d'enfermer les pasteurs dans des « îlots ». Cela s'est avéré un problème majeur au Burkina Faso au moment de mettre en œuvre la gestion du terroir dans les années 1980.

6 Conflits

Les conflits sont aussi un obstacle majeur à la mobilité ; ils modifient les cycles de pâturage, réduisent la productivité et augmentent la dégradation de l'environnement. Les conflits qui perdurent au Tchad et au Soudan font que les pasteurs se déplacent en groupes plus importants par souci de sécurité mais qu'ils éprouvent ensuite plus de mal à accéder à des points d'eau et des pâturages de qualité. Le conflit soudano-égyptien a également réduit l'accès à des pâturages clés pour les pasteurs bejas dans l'État de la Mer Rouge. Lorsque l'accès aux pâturages est impossible, leur sous-exploitation fait que la brousse gagne sur les herbages. Lorsque les pasteurs sont tassés sur des pâturages d'une moindre superficie, la concurrence pour des ressources qui s'amenuisent augmente ; le conflit devient inévitable et cette situation constitue un véritable cercle vicieux.

Dans la région de Karamoja en Ouganda, la violence armée est désormais endémique. La plupart des rapports expliquent la violence par des raids traditionnels sur le bétail et la vulgarisation de l'accès à des armes semi-automatiques mais la violence trouve d'abord ses origines dans la diminution de l'accès aux pâturages.⁵³ Les Karimojong ont perdu 40 % de leurs pâturages depuis l'époque coloniale, ce qui les force à diriger les mouvements de leurs troupeaux sur des zones où ils n'ont pas développé de droits d'accès

historiques. De nouvelles tensions sont nées avec d'autres groupes et les mécanismes traditionnels de résolution de conflit (contrôles de la violence jusqu'alors exercés par les aînés des clans) se sont érodés du fait de l'éloignement des guerriers loin de leur communauté natale. Les chefs militaires se trouvent désormais pris en sandwich entre différents groupes, qui demandent la permission de déplacer leur bétail entre plusieurs nouveaux districts au tracé artificiel.

7 Changement social

La mobilité pastorale est aussi touchée par l'évolution des aspirations et des besoins économiques. Les communautés rurales se transforment car un plus grand nombre d'agriculteurs deviennent propriétaires de bêtes, alors qu'un nombre croissant de pasteurs se tournent vers l'agriculture et le commerce suite à la perte de leur cheptel lorsqu'ils s'avèrent incapables de reconstituer leur troupeau.

Les pasteurs ont toujours eu des accords mutuels avec les agriculteurs pour gagner accès aux résidus de culture et pour vendre leurs produits laitiers, les agriculteurs comptant sur les pasteurs pour acheter leur grain et leur fournir de la fumure. La nouvelle tendance fait que les agriculteurs eux-mêmes investissent dans le secteur de l'élevage. Au Mali, par exemple, des « agriculteurs » dogon et soninké ont maintenant de vastes troupeaux et apprennent les techniques de l'élevage avec l'aide d'éleveurs peuls rémunérés. Dans de nombreuses régions, les agriculteurs locaux conservent précieusement leurs résidus de culture pour leurs propres bêtes et ils ont moins besoin de fumure. Un autre problème réside dans le fait que bon nombre de ces nouveaux troupeaux sont sédentaires, de sorte que les herbages locaux sont constamment broutés tout au long de l'année. Avec la réduction des échanges entre les groupes, il y a moins de compréhension mutuelle et de compromis.

Cela engendre la méfiance et fait qu'un petit différend peut vite se transformer en une violente confrontation.

L'évolution des attentes personnelles affecte aussi la mobilité et favorise les moyens de subsistance plus sédentaires. Les femmes de Laaye, au Somaliland, disent que les jeunes filles sont plus réticentes à adopter le mode de vie ardu de leurs mères et de leurs grands-mères et préfèrent vivre dans les villes. Pour les jeunes hommes, des activités comme la fabrication de charbon de bois offrent une source de revenu plus immédiate que l'élevage.⁵⁴

Les Arabes Mohamid dans le Niger oriental voient encore un avenir dans un mode de vie mobile et ils espèrent que leurs enfants suivront dans leur sillage mais ils reconnaissent que certains éléments de la jeune génération ont d'autres ambitions, désirant par exemple établir un petit commerce en ville. Certains jeunes souhaitent une vie plus facile : avoir accès à l'eau courante, disposer d'une clinique à proximité et d'un bon réseau de téléphonie mobile. Mais c'est aussi parce qu'ils ne veulent plus être commandés par leurs parents. En principe, les jeunes femmes ne rêvent pas de partir en ville. Leur idéal est plutôt de s'acquitter de leur rôle d'épouse et de mère dans un contexte pastoral.⁵⁵



Les obstacles à la mobilité entravent la productivité

Lorsque le bétail ne peut pas accéder aux pâturages ou traverser les frontières, la totalité du système pastoral devient inefficace et l'économie en pâtit. Lorsque le bétail est contraint de rester au même endroit, cela augmente les pressions sur les ressources naturelles, notamment autour des points d'eau. Confrontés au risque de déchéance, les pasteurs mettent tout en œuvre pour rester mobiles, ce qui peut engendrer des conflits en cas d'obstruction de leur chemin de passage.

Dans toutes les zones arides, des politiques inadaptées entravent la mobilité du bétail. Des préjugés obstinés qui dépeignent le pastoralisme comme un système d'occupation des sols démodé, économiquement inefficace et irresponsable pour l'environnement continuent de guider les politiques en matière d'élevage et de pâturages dans la majeure partie du continent africain. Pourtant, aucun de ces préjugés n'est fondé sur des preuves, ne s'appuie sur des échecs passés ou n'est le fruit de l'état des connaissances scientifiques sur la dynamique des systèmes de subsistance dans les zones arides. Ils ne sont pas, non plus, obtenus avec la participation des communautés pastorales. Il faut abandonner ces idées reçues et les reléguer au XX^e siècle.

« La mobilité est l'épine dorsale du pastoralisme. La mobilité pastorale est désormais fragilisée car bon nombre de décideurs et de législateurs issus de gouvernements, de bailleurs, d'agences internationales et locales ne comprennent pas l'importance que revêt la mobilité pour les moyens de subsistance pastoraux. Ils conçoivent, mettent en œuvre et financent des « projets » qui ne tiennent pas compte de l'importance de la mobilité pour les moyens de subsistance pastoraux. Si le « développement » est certes nécessaire et important dans les zones pastorales, ce développement ne doit ni fragiliser ni détruire les moyens de subsistance pastoraux ; il doit plutôt être planifié et mis en œuvre dans un contexte qui soit favorable et propice aux moyens de subsistance pastoraux. »



Mohamed Abdinoor

Conseiller technique, Programmes sur l'élevage et le pastoralisme
USAID Éthiopie



3^{ème} partie

Les opportunités propices à la mobilité

« Les pasteurs sont comme des pintades : si vous les cernez, ils s'envolent tous. Le défi consiste à trouver des moyens de les soutenir tout en leur permettant de continuer à se déplacer. »



Nemaoua Banaon

Directeur du Centre d'Études, de Formation et de
Réalisations Agro-Pastorales, Burkina Faso⁵⁶





Les opportunités propices à la mobilité

Dans de nombreux points des zones arides d'Afrique, les gouvernements nationaux commencent à apprécier le pastoralisme et l'importance de la mobilité pour la productivité. Des politiques novatrices reconnaissent et tiennent désormais compte du rôle crucial du pastoralisme dans les économies locales, nationales et régionales et de nouvelles activités mettent en pratique ces politiques.

La mobilité transfrontalière devient désormais plus facile et plusieurs institutions internationales prodiguent des conseils aux gouvernements nationaux. Les réformes politiques et législatives formalisent désormais les droits des pasteurs et rendent la situation plus équitable pour tous. Les pasteurs eux-mêmes trouvent de nouvelles façons de rester mobiles, adoptent de nouvelles technologies et s'adaptent aux changements sociaux. Des infrastructures physiques (couloirs de passage et points d'eau) permettent de renforcer le droit au mouvement, tandis que la formation juridique et civique des pasteurs et des non-pasteurs engendre une meilleure entente mutuelle. Des expériences de financement et d'assurances des actifs par le secteur privé identifient des options à venir réalistes.

Alors que de plus en plus d'initiatives sont couronnées de succès, il est possible d'identifier certains des principes et étapes clés pour sécuriser la mobilité. Il est crucial de prendre le temps nécessaire, d'arriver à un consensus et de rester flexible.



CODE DES NATIONS UNIES POUR LES PAYS
UNITED NATIONS CODE FOR THE COUNTRIES

PAYS/COUNTRIES	CODE
BENIN	204
BURKINAFASO	854
CAPO VERDE	132
COTE D'IVOIRE	384
GAMBIA	270
GHANA	248
GUINEE	324
GUINEE BISSAU	624
LIBERIA	430
MALI	466
MAURITANIE	478
NIGER	562
NIGERIA	686
SENEGAL	894
SIERRA LEONE	708
TOGO	708

Certificat international de transhumance N° 562/026
Issu en vertu de la décision A/DEC.5/10/98 du 31 OCT. 1998
International Transhumance Certificate N°
Issued in accordance with decision N° A/DEC.5/10/98 of 31 OCT. 1998

Pays / Country: **Niger**

Propriétaire de troupeau / Name: **DODO** Prénoms / Permanent Address: **BOUREIMA**
 Cheval de herd / Surname: **BOUKARI** Prénoms / Permanent Address: **BONKANG**
 Origine de troupeau / Name: **NIGER** Prénoms / Permanent Address: **BURKINA**

Date et lieu de départ / Date and place of departure: **23/07/09** Destination: **Torodi - Kantchari - Djapaga**

Composition du troupeau / Composition of herd

T°	OVINS			CAPRINS			EQUINS		ANAS		CAMELINS		
	M	F	T	M	F	T	M	F	M	F	M	F	
1	1	4	10	25	10	5	3	20	5	10	1		

Prévention Médicale/Vaccinations:

VACCINATION	PESTE BOVINE/ RINDERPEST	PERIPNEUMONIE BOVINE/ CONTAGIEUSE BOVINE/ CONTAGIOUS BOVINE PLEURIPNEUMONIA	PASTEURELLOSE BOVINE/ PASTEURELLOSIS OF CATTLE	CHARRIES SYMPTOMATIQUE/ BLACK LEG	CHARRIES BACTERIENES/ ANTHRAX
DATE ET LIEU DE VACCINATION/ DATE AND PLACE					

Signature et cachet / Signature & Stamp: **Torodi**

SECRETARIAT EXECUTIF CEDEAO
EXECUTIVE SECRETARIAT
OF THE
YAKUBU GOWON CRESCENT
ABUJA, NIGERIA
TEL.: (234-9) - 2347647-9
(234-9) - 2347627-9
FAX: (234-9) - 2347646-9
(234-9) - 2347646-9

Intégration régionale progressive

Reconnaissant que les pasteurs ont souvent besoin de traverser les frontières et que le commerce régional nécessite un soutien, plusieurs institutions internationales formalisent la mobilité pastorale transfrontalière. Cela procure aux États nations un étalon pour leur permettre de concevoir leur propre politique et leur propre législation. La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a ouvert la voie, prodiguant un cadre institutionnel pour faciliter la mobilité transfrontalière du bétail.

Le Certificat de transhumance internationale (CTI) délivré par la CEDEAO facilite la mobilité transfrontalière du bétail entre ses quinze États membres d'Afrique de l'Ouest. Les déplacements transfrontaliers sont autorisés par l'octroi d'un certificat qui contrôle le départ des pasteurs de leur pays d'origine, garantit la bonne santé du troupeau et informe les populations des « zones d'accueil » de l'arrivée des pasteurs en temps utile. En théorie, les éleveurs peuvent obtenir les certificats auprès des autorités territoriales sans grande difficulté. Dans la pratique, cela s'avère beaucoup plus délicat.

En Afrique de l'Est, le COMESA (Marché commun d'Afrique orientale et australe) a mis sur pied une initiative pour le commerce de bétail qui vise à résoudre les difficultés de développement du secteur de l'élevage et à améliorer les échanges de bêtes dans la région. Il est prévu d'introduire une « carte verte » du bétail pour faciliter les mouvements transfrontaliers du bétail, à l'instar du certificat de transhumance de la CEDEAO.

« Le vent souffle en faveur des pasteurs, mais il n'a pas encore amené la pluie. »⁵⁷

L'Union africaine met au point un Cadre de politique pastorale pour l'Afrique. Elle est soutenue dans cette initiative par un Groupe d'experts constitué de représentants de la société civile pastorale et par des décideurs pastoraux issus de différentes régions d'Afrique. Le groupe d'experts organise des consultations régionales et nationales pour contribuer à l'élaboration du cadre politique. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) travaille aussi sur une Initiative pour une politique de l'élevage qui examine les changements politiques et institutionnels requis pour que les pauvres puissent bénéficier d'une meilleure production d'élevage. Elle a créé des « plaques tournantes » dans les pays hôtes pour coordonner les processus politiques au niveau national.



Note technique

Code pastoral de la Mauritanie

« La mobilité pastorale est préservée en toute circonstance et ne peut être limitée que de manière temporaire et pour des raisons de sécurité des personnes, des animaux et des cultures, et ce conformément aux dispositions prévues par la loi. » (Art. 10).

Stratégie nationale tanzanienne pour la croissance et la réduction de la pauvreté 2005

« L'obtention d'une croissance vaste et durable englobera les actions stratégiques suivantes : la promotion d'une utilisation efficace des pâturages, l'autonomisation des pasteurs pour leur permettre d'améliorer la productivité du bétail par le biais d'un meilleur accès aux services vétérinaires, des approvisionnements en eau fiables, la reconnaissance du pastoralisme comme un moyen de subsistance durable ... »

Charte pastorale du Mali

« Sur toute l'étendue du territoire malien, les animaux peuvent être déplacés pour les besoins de l'élevage sédentaire, de l'élevage transhumant ou de l'élevage nomade. » (Art. 14).

« Le déplacement des animaux se fait sur les pistes pastorales. Celles-ci sont constituées de pistes pastorales locales et de pistes de transhumance. » (Art. 15).

« Les collectivités territoriales assurent la gestion des pistes pastorales avec le concours des organisations de pasteurs et en concertation avec tous les acteurs concernés. » (Art. 16).

« Toute occupation, entrave ou mise en exploitation d'une piste pastorale et tout empiètement quelconque sur celle-ci sont strictement interdits. Les pasteurs et leurs organisations doivent veiller à l'utilisation des espaces réservés aux pistes pastorales conformément à leur destination et contribuer à leur entretien, en collaboration avec les collectivités territoriales concernées. » (Art. 17).

Constitution de l'Éthiopie

« Les pasteurs éthiopiens ont le droit d'accéder gratuitement à des terres pour les cultiver et pour y laisser paître leur bétail et ils ont le droit de ne pas être déplacés de leurs propres terres. Les conditions d'application seront précisées par la loi. » (Art. 40 (5)).

Loi pastorale du Niger

« La mobilité est un droit fondamental des éleveurs, pasteurs nomades et transhumants. Ce droit est reconnu et garanti par l'État et les collectivités territoriales ... La mobilité constitue un mode d'exploitation rationnelle et durable des ressources pastorales et ne peut être entravée que de manière temporaire et pour des raisons de sécurité des personnes, des animaux, des forêts et des cultures dans les conditions définies par les textes en vigueur. » (Art. 3).



Réforme politique nationale

Au cours des 15 dernières années, la réforme politique en Afrique de l'Ouest est intervenue à une cadence remarquable. Les gouvernements du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Niger ont tous ratifié des lois pastorales spécifiques pour protéger les terres pastorales et faciliter la mobilité du bétail à l'intérieur de leur frontière et entre les pays. La Charte pastorale du Mali consacre tout un chapitre au droit des communautés pastorales à se déplacer avec leurs animaux sur le territoire malien et d'un pays à l'autre. En outre, la loi sur l'orientation agricole du Mali promeut la modernisation du secteur de l'élevage tout en reconnaissant le pastoralisme et le besoin de faciliter la mobilité du bétail sur le territoire national et entre les pays. En 2003, le Burkina Faso et le Niger ont signé un accord en vue de créer une commission pour garantir la libre circulation du bétail sans heurt et sans conflit entre les deux pays.

En Afrique de l'Est aussi, on observe quelques progrès. Les Stratégies de réduction de la pauvreté de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie reconnaissent toutes le pastoralisme comme un système de subsistance qui mérite d'être soutenu. La Constitution de la République fédérale démocratique d'Éthiopie garantit la protection des terres communales et des droits collectifs des pasteurs alors que celle de l'Ouganda reconnaît le droit coutumier d'occupation des terres et prévoit l'immatriculation des associations foncières communautaires au registre des propriétaires fonciers. L'Afrique de l'Est a aussi établi des groupes parlementaires pastoraux influents qui surveillent les politiques gouvernementales. *La Journée des pasteurs* en Éthiopie et *la Semaine des pasteurs* au Kenya sont désormais des temps forts habituels des calendriers politiques de ces pays. Le Kenya a créé un nouveau ministère pour le Développement du Nord-Kenya et autres Zones arides dans le but de soutenir le pastoralisme et l'élevage mobile. La Tanzanie a créé un nouveau ministère du Développement de l'Élevage et des Pêches

avec un service dédié au développement des systèmes pastoraux.

Les réformes des collectivités locales par le biais de programmes de décentralisation ou de régionalisation en Afrique de l'Est et de l'Ouest ont introduit un nouvel ordre du jour radical impliquant la société civile dans des domaines traditionnellement contrôlés par le gouvernement. La dévolution de l'autorité de gestion des affaires locales, y compris les questions foncières et la fourniture de services clés tels que l'eau, la santé et l'éducation au Mali, au Niger, au Soudan, en Éthiopie, en Tanzanie et au Burkina Faso permet d'espérer une participation plus active des communautés pastorales à la mise en œuvre de politiques qui affectent leur vie dans de nombreux pays. Ces réformes montrent une acceptation initiale au niveau politique et, dans certains cas, une législation favorable au pastoralisme comme moyen de subsistance précieux et vital. Cette reconnaissance place la production pastorale sur un pied d'égalité avec d'autres régimes d'occupation des terres. Cela met aussi en valeur le savoir autochtone des pasteurs, leurs pratiques et les recherches scientifiques qui confirment le rôle vital de la mobilité du bétail pour maximiser la productivité et éviter la dégradation de l'environnement.

« Par définition, un cadre politique ne peut pas être imposé. C'est un système de valeurs en vue d'informer les processus nationaux. »

Michael Ochieng Odhiambo

Directeur exécutif du Resources Conflict Institute, Kenya⁵⁸

Mobilité et innovation

Les pasteurs sont très doués pour accepter le changement et adopter les progrès technologiques. Alors que les gouvernements des zones arides se lancent dans des réformes politiques et législatives avec plus ou moins d'enthousiasme, les pasteurs ne cessent d'innover : ils adoptent de nouvelles stratégies et approches pour surmonter les obstacles et rester mobiles. Les téléphones portables sont désormais chose commune. Qu'ils soient peuls, massais, touaregs, arabes ou turkanas, les pasteurs se servent de leur téléphone pour vérifier l'état des pâturages et des points d'eau, comparer les prix du marché et minimiser le vol du bétail par les bandits.

«...pour les lecteurs peu familiers des espaces sahéliens, à travers les observations recueillies, ce sont trois grandes idées préconçues qui se trouvent directement mises en question. D'abord, ébranlant l'image habituellement médiatisée du contexte tchadien, nous voyons des pasteurs qui, malgré l'insécurité, grâce à leur ingéniosité et à une organisation sociale exceptionnelle, savent développer de réelles capacités à poursuivre leur élevage. Ensuite, également à contre-pied d'une vision fort répandue selon laquelle ce dernier serait dépassé, nous sommes en présence d'un groupe humain qui, à la faveur de sa mobilité et de sa flexibilité, réussit remarquablement à tirer parti de la grande variabilité des pâturages et des points d'eau. Enfin, le relevé des faits bat en brèche l'opinion qui voudrait que les transhumants se comportent tous comme des envahisseurs auprès des agriculteurs, alors qu'au contraire nous les voyons ici développer des alliances avec ces derniers et entretenir des relations de réelle complémentarité. »

André Marty Socio-pastoraliste, IRAM⁵⁹

En Afrique de l'Ouest, les Peuls et les WoDaaBe du Niger sont de grands utilisateurs des télécommunications mobiles pour la recherche d'informations essentielles à leurs déplacements. Mais certaines associations vont même jusqu'à mettre sur pied leur propre site web pour atteindre un public plus vaste et défendre leurs

intérêts (<http://www.djingo.net/fr/index.htm>).

On assiste aussi plus largement à la renaissance des rassemblements traditionnels des éleveurs qui transforment leur fête annuelle de la transhumance en véritable forum réunissant de nombreuses communautés de pasteurs et invitant les ministres, les bailleurs, les ONG et les touristes. Ces manifestations mêlent de manière exceptionnelle la dimension culturelle, les préoccupations stratégiques liées à la qualité de l'année pastorale et les réflexions politiques concernant le devenir du pastoralisme.

Les mariages interethniques entre communautés pastorales et à l'extérieur de celles-ci sont aussi beaucoup plus courants de nos jours qu'il y a quarante ans, tandis que les pasteurs recherchent de nouvelles façons de sécuriser l'accès aux ressources. Les pâturages interethniques sont une autre approche inédite : certains pasteurs toubous et arabes du Tchad et du Niger recrutent désormais des bergers peuls ou touaregs de manière à faire pâturer leurs animaux aux confins de leur territoire et limiter les vols.

Ces innovations sont facilitées par la nouvelle façon de penser au sein des agences de développement qui, après des décennies de développement voué à l'échec, encouragent désormais des interventions qui reconnaissent plus les véritables enjeux des zones pastorales. Des projets qui se concentraient jadis exclusivement sur le développement technique des ressources en eau, la santé animale ou la gestion des pâturages sont désormais élargis aux dimensions sociales, institutionnelles et de gouvernance. Ces projets renforcent les capacités des organisations des éleveurs mobiles et mènent des expériences de sécurisation de la mobilité pastorale pour prévenir des risques de sécheresse ou de maladie. L'importance des marchés a finalement aussi été reconnue avec des innovations qui vont de l'ouverture de crédit aux pasteurs à des régimes d'assurance contre la sécheresse, en passant par la gestion décentralisée des marchés à bétail.



« ALLO, NAIROBI ? ICI AHMED. ÉCOUTE, JE N'AI PAS LE TEMPS DE PARLER. DIS À AMIN DE NE PAS APPORTER L'ARGENT ! NON, DE NE PAS L'APPORTER - IL Y A DES BANDITS... OUI, DES BANDITS ! DIS-LUI DE FAIRE LE TRANSFERT AVEC DIOP & FILS, COMME LA DERNIÈRE FOIS ! »

Note technique

L'IRAM au Niger⁶⁰

Obtention d'un consensus social pour une gestion inclusive et réciproque des ressources pastorales au Niger (projets d'hydraulique pastorale financés par l'Agence Française de Développement, AFD).

Suite à des contacts initiaux avec des collectivités territoriales et d'autres organisations de développement de la région, la démarche suivante a été adoptée :

- 1 Présentation et validation des objectifs du projet** ainsi que de son approche participative et itérative. Un diagnostic concerté a été entrepris pour mieux comprendre comment les acteurs locaux de chaque commune ont perçu les défis auxquels est confrontée la mobilité du bétail et ce qu'ils considèrent comme les principales priorités d'action.
- 2 Rencontre des leaders des groupes transhumants** qui traversent habituellement le secteur. C'est une démarche essentielle pour comprendre comment fonctionne leur système, comment il évolue, quels sont les problèmes et leurs priorités pour les surmonter.
- 3 Une série de réunions au niveau de chaque commune** pour identifier une liste préliminaire de points d'eau, de couloirs de passage et de pâturages pastoraux à développer ou à remettre en état, et pour discuter des principes qui soutiennent leur gestion future conformément aux dispositions de la législation existante (Code rural, Loi pastorale et décentralisation) et aux systèmes de transhumance.
- 4 Une série de réunions intercommunales** au niveau départemental pour débattre de ces priorités. Ces réunions sont indispensables pour faire en sorte que les couloirs de passage, les points d'eau et aires de repos soient localisés de façon rationnelle à l'échelon supérieur du département et interdépartemental d'un point de vue écologique et pour veiller à sécuriser les déplacements des transhumants.

Les principes d'une gestion équitable de ces ressources sont aussi débattus pour veiller à ce que les collectivités territoriales soutiennent et adhèrent à ces principes.

- 5 Deux études de faisabilité sont ensuite réalisées :** une étude afin d'établir la faisabilité technique et environnementale de la réhabilitation ou la création des points d'eau proposés, et une étude socio-foncière qui se poursuit par l'animation d'une négociation avec les communautés résidentes et les leaders des transhumants. Il s'agit d'un processus de négociation assez long qui est conduit pour aboutir à des accords sociaux locaux sur l'implantation des puits et la délimitation des aires de pâturage et des couloirs de transhumance.
- 6 Les résultats de ces études sont ensuite présentés et discutés** dans chaque commune avec la participation des représentants des pasteurs transhumants. Lors de ces réunions, des décisions finales sont prises concernant l'emplacement des couloirs de passage, des points d'eau et des aires de repos. **Ces décisions sont communiquées** aux instances gouvernementales supérieures.
- 7 Les travaux de construction** par les entreprises peuvent alors enfin commencer à l'issue d'une procédure de passation de marchés publics.
- 8 Facilitation de la création de commissions communales de l'eau et des comités d'usagers comme le prévoit le Code de l'Eau.** Des structures et des règles de gestion locale sont élaborées pour une utilisation équitable et pour l'entretien des infrastructures. Ces commissions se chargent de la supervision, veillent à ce que les accords locaux soient respectés et suivent le bon usage et la bonne gestion des infrastructures.

Réouverture ou création de couloirs de passage

Des projets multiples au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Tchad et au Soudan visent à garantir la mobilité du bétail et à optimiser la production en rouvrant les axes traditionnels de transhumance ou en en délimitant de nouveaux. Ces initiatives fonctionnent suivant la logique du système pastoral, incorporant les différentes raisons qui sous-tendent la mobilité ainsi que les différents itinéraires que peuvent suivre les troupeaux. Les axes de transhumance permettent généralement le mouvement du bétail entre et à l'intérieur de différentes zones écologiques, en fonction des saisons. Par exemple, il existe des couloirs qui relient les pâturages très riches de la saison des pluies du nord du Sahel aux pâturages de saison sèche que l'on trouve plus au sud de la ceinture agricole.

Ces projets de nouvelle génération mettent tout en œuvre pour renforcer les structures de gestion existantes ou en créer de nouvelles qui tentent d'allier les institutions modernes et coutumières. On accorde beaucoup d'attention aux régimes d'occupation des sols et à l'établissement de mécanismes institutionnels appropriés dès le départ, afin de concilier les intérêts concurrents sur les ressources fréquemment observés dans les parcours africains.

Les pâturages d'Afrique font partie de ce qu'on appelle généralement les « communs » – des ressources naturelles détenues, gérées et utilisées collectivement par des usagers différents, soit en même temps soit à tour de rôle, souvent selon des conditions d'occupation différentes. Les projets, forts de leur expérience, reconnaissent à présent que les règles de gestion de ces zones doivent reconnaître et garantir ces intérêts multiples. Avant de dépenser des fonds à la construction d'infrastructures physiques (bornes de démarcation, points d'eau), il est indispensable de consacrer du temps à l'obtention d'un consensus entre tous les

utilisateurs, même ceux qui ne font que visiter le secteur pendant quelques semaines de temps à autre.

« Le murhal faisait 20 mètres de large avant la démarcation ; à présent, il en fait 100. Il a empiété sur une grande partie de mes terres agricoles. Au début, je m'y suis opposé et j'ai demandé un dédommagement mais, finalement, j'ai accepté sous les pressions du Sheikh et des villageois. Aujourd'hui, je profite des avantages de la démarcation, moi personnellement, mais aussi les gens de mon village et bien sûr les pasteurs. La démarcation devrait être étendue à tous les muraahil du Kordofan du Sud de façon à minimiser les conflits et à promouvoir une cohabitation paisible. »

Hussein Hamid Village de Nabag Nord, Kordofan du Sud ⁶¹

Le débat quant aux mérites qu'il y a à utiliser des marqueurs physiques, tels que des panneaux métalliques sur des pieux coulés dans du béton pour délimiter les couloirs de passage, fait couler beaucoup d'encre. Les détracteurs soutiennent qu'ils sont coûteux, qu'ils risquent de détourner les efforts déployés pour l'obtention d'un consensus social et que les couloirs délimités peuvent en fait limiter la mobilité des pasteurs – les obligeant à emprunter les couloirs là où ils pouvaient jadis suivre un tracé quelconque. Les partisans affirment au contraire que les couloirs repérés par des bornes constituent un rappel physique des droits fonciers des pasteurs et augmentent leur sécurité aux yeux des autres usagers des terres et des autorités publiques et coutumières.⁶²

Note technique

Appui aux institutions coutumières pastorales dans le sud de l'Éthiopie⁶³

Ne serait-ce que quarante ans plus tôt, les pâturages qui s'étalent dans le sud de l'Éthiopie étaient des herbages très productifs. Aujourd'hui, une bonne partie est envahie d'arbustes, labourée en guise de terres arables et, dans certains endroits, surpâturée du fait des établissements humains permanents et d'un recul de la mobilité du bétail. De ce fait, les pasteurs sont plus vulnérables face aux précipitations éparées, capricieuses et imprévisibles, exposés aux risques de sécheresse et aux changements climatiques. Il est vital que la productivité des parcours soit restaurée dans cette région pour accroître les niveaux de production du bétail et les ventes et permettre aux communautés de rompre le cercle vicieux de la vulnérabilité et de la déchéance.

Après plusieurs faux départs, Save the Children/US, avec le soutien de SOS Sahel Éthiopie, a adopté une approche de gestion participative des pâturages qui place les institutions et les chefs coutumiers au cœur même des processus de prise de décisions. Ces institutions varient d'une communauté pastorale à une autre mais ce



ne sont pas les « institutions politiques » que se plaisent tant à nous décrire les anthropologues. Ce sont plutôt des « assemblées du paysage » informelles, chargées de la gestion quotidienne du bétail et des pâturages. Chez les Boranas, on les appelle des jaarsa dheedaa, traditionnellement chargés de la gestion des ressources naturelles dans leur secteur.

L'approche consiste à aider les assemblées du paysage à cartographier les principales caractéristiques des systèmes pastoraux dans leur région (pâturages saisonniers, points d'eau, marais salant, forêts, pistes de transhumance). Les cartes servent ensuite de base à des discussions communautaires afin d'identifier et de planifier des mesures correctives. À Liben, les assemblées boranas ont abordé le rôle pivot de la mobilité du bétail et les problèmes associés aux tendances de sédentarisation actuelles et ils ont décidé d'abandonner les enclos privés inadaptés pour revenir à la propriété collective, tout en ouvrant les pistes de transhumance aux points d'eau et aux marais salants.

Ces activités initiales ont déclenché l'organisation d'autres assemblées du paysage, indépendamment de Save the Children/US, après une trentaine d'années d'inaction. Les assemblées peuvent réunir jusqu'à 350 pasteurs et durer jusqu'à trois jours. Les discussions se concentrent sur la gestion des pâturages, y compris la mobilité, le démantèlement des enclos privés et la réouverture de pistes de transhumance jadis fermées pour accéder aux points d'eau et aux pierres à lécher. Les collectivités territoriales assistent régulièrement aux réunions et, de ce fait, il a souvent été possible de mobiliser de la main-d'œuvre communautaire pour remettre des puits en état, de former des auxiliaires sanitaires communautaires et d'aborder des conflits interethniques de faible ampleur (et parfois même de les résoudre).

Établissement de points d'eau et d'aires de repos

Au moment de la création de couloirs de passage, il est indispensable de prévoir des services de base le long de la piste pour faciliter le mouvement des animaux sur de longues distances. Parmi ceux-ci figurent des points d'eau pour les bêtes et les hommes, des pâturages où les animaux peuvent se reposer ainsi que des points d'accès aux marchés et aux services de santé. La délimitation des couloirs de passage en elle-même ne suffit pas à garantir la mobilité du troupeau.

Les points d'eau le long des couloirs de passage et dans les pâturages doivent avoir un emplacement stratégique, être bien gérés et espacés correctement. Les systèmes de gestion doivent impérativement garantir un accès équitable à l'eau (en évitant la privatisation ou l'appropriation d'un point d'eau par un groupe particulier au détriment d'un autre), et fournir un approvisionnement régulier, notamment pendant la saison sèche, par le biais d'un système d'entretien viable. Dans bien des cas, la question primordiale consiste à savoir si la gestion incombe principalement aux usagers ou aux autorités. L'expérience du Tchad où les deux approches sont utilisées permet de mettre en exergue les difficultés rencontrées.⁶⁴

L'approche de l'utilisateur payeur part du principe que si les principaux usagers se chargent de la construction et de la gestion ultérieure d'un point d'eau, ils seront plus motivés pour l'entretenir correctement. Le Programme national d'élevage au Tchad a demandé aux usagers de contribuer aux points d'eau par l'apport d'argent, de main-d'œuvre et la collecte de matières premières. Un comité de gestion a ensuite été créé au sein de la communauté afin de percevoir des droits pour les frais d'entretien et de réparation. Les pasteurs et certains autres acteurs se montrent très critiques à l'égard de cette approche. Ils prétendent que les membres les plus riches de la communauté peuvent facilement abuser du système et que ceux qui occupent une position d'autorité ou qui ont contribué

financièrement à la construction sont en mesure d'exiger des redevances plus élevées ou d'exclure certains usagers. Il n'y a pas non plus de garantie qu'un système payant rende le point d'eau plus durable et que l'argent collecté soit réinvesti.

L'approche de l'eau comme bien public est privilégiée par les pasteurs et encouragée par l'AFD (Agence Française de Développement) et par l'IRAM (Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement). Il incombe à l'État de garantir des approvisionnements durables en eau, alors que le rôle de la communauté est de veiller à une gestion équitable et paisible. Les chefs coutumiers désignent des « gestionnaires » de puits qui règlementent l'accès à l'eau suivant des principes coutumiers : les droits d'accès prioritaires sont réservés aux membres du clan associés au point d'eau, alors que l'accès des tiers est garanti aux termes de négociations. L'accès à l'eau, s'il est libre en termes monétaires, est rigoureusement réglementé afin d'équilibrer le nombre de bêtes en fonction des herbages disponibles. L'accent est mis sur la maintenance des relations sociales et sur la promotion d'arrangements réciproques, une stratégie cruciale pour préserver la mobilité pastorale. C'est aussi une réponse pragmatique au fait que les communautés pastorales, qui vivent souvent dans des milieux très reculés, n'ont souvent pas les compétences et le temps requis pour assurer l'entretien de leur point d'eau.

Note technique

« Le fait que les formations sur le pastoralisme, auxquelles j'ai participé, soient entièrement conduites dans ma langue maternelle (le Pulaar) m'a permis d'en tirer un grand profit malgré mon handicap d'être analphabète. Imaginez-moi en pleine formation en train de démonter, avec des arguments structurés, la thèse d'un scientifique comme Garrett Hardin ! Les formations sur le pastoralisme traitent de ma vie. Elles m'ont enlevé le complexe de confronter mes idées à celles des techniciens ou des « experts » lors des débats qui portent sur des questions comme le déstockage du troupeau, la sédentarisation et l'intensification. Dernièrement, j'ai représenté mon association à une réunion qui regroupait beaucoup d'acteurs de notre département, mais quand j'ai entendu des voix s'élever pour incriminer les éleveurs et leurs animaux, j'étais tellement irrité que je n'ai pu me retenir et j'ai demandé la parole. Je leur ai montré qu'au contraire les animaux ont des effets positifs sur la brousse, que l'élevage est le mode de vie le plus adapté aux conditions climatiques de notre milieu, qu'il est moins destructeur que l'agriculteur. Bref, je leur ai étalé l'essentiel de ce que j'avais retenu de mes formations. Après mon intervention, ce fut un tonnerre d'applaudissements... Depuis lors, j'ai créé une émission sur l'élevage dans notre radio communautaire (Gaynaako FM). J'ai été élu conseiller rural et je pense que c'est encore pour moi une opportunité de défendre les intérêts de la communauté des éleveurs. »



Mamadou Koly Ba

56 ans, analphabète, membre d'Arwannde Dental Aynaabe, une association pastorale sénégalaise

« Après la formation, les pasteurs ont réalisé que maintenant, ils ont eux-mêmes les compétences pour défendre leurs propres intérêts... Ils ont décidé qu'il était nécessaire d'établir une association qui rassemblerait toutes les associations du cercle de Bankass. Nous les avons mis en contact avec la Chambre d'agriculture et ils ont fondé une association nommée la Coordination des Organisations Professionnelles d'Éleveurs (COPE) du cercle de Bankass. »



Baba Maiga Sahel Eco, Mali

« D'habitude, la Coordination (COPE) nous contacte si elle rencontre des problèmes concernant les différentes activités qu'elle effectue dans le cercle. Par exemple, elle nous a récemment contactés au sujet de l'occupation des couloirs de passage dans la commune de Socura, la commune de Baye et en particulier la commune de Ouenkoro. Là-bas, les aires de repos avaient été occupées par des agriculteurs qui avaient essayé de déboiser la forêt pour en faire des champs. Le sous-préfet est intervenu très rapidement pour cesser leurs activités qui sont à même d'entraver le développement de la production de bétail dans la zone. »



Mr Meissa Fane Sous-préfet de Bankass

Comprendre et respecter les droits à la mobilité pastorale

Un objectif commun de bon nombre de nouveaux projets en Afrique de l'Est et de l'Ouest consiste à renforcer les capacités des communautés pastorales et des organisations de la société civile pour les mobiliser dans les processus de développement local et de politique nationale. Aux rangs des activités types figurent l'alphabétisation des adultes, l'éducation civique et la formation sur les systèmes pastoraux. Une société civile pastorale bien organisée et bien informée soutenue par les collectivités territoriales suivant les règles de droit est indispensable pour que les pasteurs, et notamment les éleveurs transhumants, soient capables d'exercer leurs droits à la mobilité du bétail.

Formation

Faire en sorte que les décideurs et les praticiens comprennent mieux les avantages économiques, environnementaux et sociaux considérables associés à la mobilité du bétail est le thème central d'un programme de formation initialement conçu par ARED au Sénégal puis adapté à l'Afrique de l'Est par l'IIED, le Resources Conflict Institute (RECONCILE), le Training Centre for Development Cooperation (MS-TCDC) et Tufts University. La formation est à présent dispensée en français, en anglais, en pular et en kiswahili par un éventail d'organisations à travers l'Afrique de l'Est et de l'Ouest.⁶⁵ La formation renforce expressément les compétences et la confiance des pasteurs et de leurs leaders pour expliquer les fondements scientifiques de la mobilité du bétail dans le « langage » des décideurs et des praticiens du développement. Les pasteurs acquièrent un sentiment d'égalité face aux autorités et à la communauté du développement et ils ont désormais suffisamment confiance en eux pour remettre en question les idées reçues des personnes de l'extérieur sur le pastoralisme.

Éducation civique

Des ONG et des groupes de la société civile s'essaient à de nouvelles activités pour tenter d'améliorer le système juridique officiel. L'autonomisation juridique des communautés par le biais de techniques telles que les « caravanes » juridiques mobiles, les tribunaux mobiles et la formation de parajuristes communautaires commence à porter ses fruits. Au Mali, EVEIL (en collaboration avec Sahel Eco) a formé plus de soixante animateurs communautaires (les Ya-Pinal) aux concepts juridiques élémentaires, faisant d'eux des défenseurs très compétents des droits des pasteurs. Les parajuristes sont membres des communautés au sein desquelles ils vivent et travaillent. Ils disposent d'un certain niveau de scolarité et parlent le français et la langue locale, le fulfuldé. Pour fonctionner correctement comme conseillers, les parajuristes doivent être respectés et discrets. Ils doivent jouir de la confiance des chefs du village et du maire local qui occupent des postes importants dans les processus de conciliation non judiciaire. Et ils doivent collaborer avec le juge de district, qui a le pouvoir de donner force exécutoire aux accords de conciliation locaux.

« Les actions des parajuristes sont tout à fait légitimes. Si ces parajuristes n'existaient pas, il faudrait les établir. Ils aident les aînés des villages dans leur mission de résolution et de prévention des conflits fonciers, qui éclatent au cœur de ces communautés. Cela soulage les tribunaux de très nombreux cas qui peuvent être résolus au niveau local. »

Sory Diakité Un juge siégeant au tribunal administratif de Mopti

Note technique

Éthiopie : déstockage accéléré du troupeau grâce aux négociants privés⁶⁶

Durant la sécheresse qui a frappé la Corne d'Afrique en 2006, deux négociants privés se sont associés à des pasteurs pour acheter leur bétail. Sous la direction du département des Pêches et de la Commercialisation du Bétail, Save the Children/US a fourni à chacun des négociants un prêt de 25.000 dollars US pour acheter des bêtes. Cela leur a permis d'acheter environ 20.000 têtes de bétail estimées à \$ 1,01 million. Quelque 5 405 ménages ont bénéficié de l'initiative, chacun tirant en moyenne \$ 186 de la vente de leurs bêtes. Le revenu de cette réduction des effectifs a représenté un peu plus de la moitié du revenu des ménages et a servi à l'achat de denrées alimentaires, des soins pour les bêtes, la couverture de certaines dépenses ménagères, à aider des parents dans le besoin et à rembourser des dettes ou à constituer une épargne. Les dépenses consacrées aux soins du troupeau restant se montaient à 36,5 % des dépenses locales et comprenaient notamment le transport privé du bétail par camion jusqu'à des pâturages de meilleure qualité. Les exportations de bovins sur pied et de viande réfrigérée sont considérées comme un facteur important du déstockage du troupeau, démontrant un lien positif entre exportations de viande et de bêtes et vulnérabilité pastorale en cas de sécheresse.

Mongolie : les éleveurs souscrivent une assurance pour protéger leurs actifs⁶⁷

Le produit d'assurance de base (PAB) est une police commerciale vendue et gérée par des compagnies d'assurance. La police dédommage le souscripteur lorsque les taux de mortalité dans sa région dépassent un seuil spécifique (7 % la première année). Le paiement maximal du PAB est à un niveau convenu (30 %). Si les pertes de la région dépassent ce niveau, le Produit de réponse aux désastres (PRD) compense tous les éleveurs (même ceux n'ayant pas souscrit d'assurance privée). Par exemple, prenons le cas d'un

éleveur qui a 36 moutons ; la valeur d'un mouton est de 28 320 Tugrik (environ US \$ 24). L'éleveur décide d'assurer la valeur totale de son cheptel : $28\,320 \text{ Tg} \times 36 \text{ bêtes} = 1\,019\,520 \text{ Tg}$. La prime à verser pour le PAB est de 1,4 % de la valeur du cheptel, donc l'éleveur paiera $1,4\% \times 1\,019\,520 = 14\,273 \text{ Tg}$ – soit la valeur de la moitié d'un mouton. Si le taux de mortalité animale dans le soum (comté) de l'éleveur lors d'une mauvaise année est égal à 35 %, le taux de dédommagement du PAB sera de $30\% - 7\% = 23\%$ et donc le montant du PAB s'élèvera à $23\% \times 1\,019\,520 \text{ Tg} = 234\,490 \text{ Tg}$. L'éleveur recevra les 5 % restants aux termes du PRD du gouvernement (50 976 Tg).



Approches fondées sur le marché pour préserver la mobilité des pasteurs durant la sécheresse

Plusieurs millions de dollars US ont été consacrés à l'assistance à la sécheresse des communautés pastorales dans les zones arides d'Afrique depuis les années 1970. Presque tout cet argent a servi à l'achat d'aide alimentaire ; cela a permis de sauver la vie des pasteurs, mais pas leurs moyens de subsistance. Pour nombre de communautés pastorales, le retour des pluies après la sécheresse ne leur a pas permis de revenir à l'élevage mobile. Ayant perdu leurs bêtes durant la sécheresse, ils restent dans ou à proximité des villes où ils ont reçu l'aide alimentaire ; là, ils réussissent parfois à trouver un nouveau moyen de gagner leur vie ; ils s'essaient à l'agriculture, à la fabrication de charbon de bois ou, dans des cas extrêmes, ils se laissent glisser dans une vie de crime. Cet échec n'est pas seulement une tragédie humaine, c'est aussi un désastre économique car les gouvernements doivent essayer le prix de la perte de production animale mais aussi le coût de l'assistance à ces communautés.

Des travaux révolutionnaires par un consortium d'agences d'Afrique de l'Est ont essayé diverses approches fondées sur le marché pour protéger les principaux actifs de subsistance des communautés pastorales. En proposant de l'argent, et non des vivres, contre du travail, ou en facilitant le déstockage ordonné du cheptel pastoral par les voies du marché grâce à des négociants privés, les pasteurs d'Éthiopie et du Kenya ont réussi à sauvegarder l'essentiel de leur noyau reproducteur durant la sécheresse de 2006. Face aux urgences, ces initiatives adoptent une approche qui privilégie les moyens de subsistance, ce qui non seulement permet d'harmoniser les interventions de secours et de développement, si souvent contradictoires, mais aussi de renforcer la résilience des pasteurs face à la sécheresse.

Les pasteurs peuvent désormais acheter des assurances privées pour couvrir la perte de leurs troupeaux du fait de la sécheresse et



recevoir une compensation si jamais les animaux meurent parce qu'il n'y a pas suffisamment d'herbages pour les nourrir. Ce service, à la disposition des pasteurs de Mongolie, est également envisagé pour les zones arides d'Afrique. L'Institut international de recherche sur l'élevage, entre autres, explore comment un régime d'assurance indexée pourrait aider les pasteurs et les autres communautés à réduire le risque de déchéance des suites de la sécheresse en protégeant leurs actifs d'élevage.

Le principe de l'assurance indexée est basé sur un mécanisme déclencheur fixe qui n'est pas directement lié à une unité de production individuelle, par exemple un troupeau ou une exploitation familial(e). Au lieu de cela, le déclencheur du paiement est basé sur le calcul, par exemple, du niveau moyen de mortalité du bétail dans une région donnée ou sur le total des précipitations au cours d'une saison dans une région particulière. Dans cette situation, la compensation est automatiquement versée à tous les individus si les données montrent que la mortalité du bétail est supérieure, ou le total des précipitations saisonnières inférieur, au seuil fixé par la compagnie d'assurance.

Comment sécuriser la mobilité ?

Il y a des succès et il y a des échecs. Dans certains endroits, la mobilité pastorale devient plus sûre ; dans d'autres, non. Mais une mine d'expériences est peu à peu acquise pour développer des pratiques et des tactiques qui viennent soutenir la mobilité du bétail, renforcer la résilience du pastoralisme et résoudre les conflits. Cette expérience est mieux capturée et mieux partagée. On voit apparaître des réseaux d'apprentissage qui transcendent les frontières institutionnelles – et rassemblent des autorités gouvernementales, des communautés et leurs représentants, des députés, le secteur privé ainsi que la communauté de la recherche et du développement. La recherche appuie le dialogue et un débat éclairé sur la contribution économique remarquable du pastoralisme. De ce fait, il y a non seulement un consensus croissant sur la nécessité de promouvoir la mobilité du bétail dans les zones arides d'Afrique, mais aussi une meilleure appréciation de ce qu'il convient de faire en termes pratiques pour la soutenir.

1 Prendre le temps de créer un consensus

Lors de l'identification des règles d'accès ou la résolution des différends liés à l'utilisation des ressources naturelles, la participation de tous les utilisateurs revêt une importance fondamentale. Les leaders des communautés pastorales mobiles sont difficiles à identifier et il est encore plus dur de les rassembler en un seul endroit. Les leaders des communautés pastorales et agricoles sédentaires sont plus faciles à repérer mais ils ne représentent pas nécessairement les intérêts des pasteurs mobiles, qu'ils ne comprennent pas toujours pleinement. Le fait que les utilisateurs soient également distincts en termes de sexe, de revenus, de pouvoir et d'âge vient encore compliquer les choses. Ce qui est essentiel dans toute intervention qui touche les communautés pastorales et les autres utilisateurs de ressources, c'est de prévoir le temps qu'il faut pour créer un consensus. Des échanges multiples seront

nécessaires entre les différents groupes au niveau des communautés et des collectivités territoriales avant de pouvoir prendre quelque mesure que ce soit. L'investissement dans des consultations prolongées ne compte que pour une fraction des coûts du projet mais cela sous-tend la réussite de toutes les interventions coûteuses ultérieures en termes d'infrastructures, de législation, etc.

2 Travailler à l'échelle géographique qui convient

Les initiatives qui s'efforcent de sécuriser la mobilité pastorale doivent travailler à l'échelle appropriée suivant la logique du système pastoral. Il est indispensable d'englober toute la zone géographique au sein de laquelle est pratiqué le pastoralisme. Parfois, cela exige une approche transfrontalière. Tous les motifs qui sous-tendent la mobilité ainsi que les différents itinéraires suivis doivent être pris en compte au moment de la planification. Pour obtenir un tableau complet, il est indispensable d'impliquer les leaders de tous les groupes transhumants, les chefs coutumiers des communautés pastorales et agricoles et les différents échelons de collectivités territoriales. Compte tenu des distances que certains groupes pastoraux parcourent, cela nécessitera des consultations qui débutent au niveau des autorités villageoises ou communales et qui impliqueront progressivement les autorités du district, de la région et même, en cas de mouvements transfrontaliers, les autorités gouvernementales pertinentes, les chefs coutumiers et des organisations de la société civile des pays voisins.

3 Conjuguer une gouvernance formelle et coutumière

Dans la mesure du possible, les initiatives devraient travailler par l'intermédiaire des institutions coutumières, en intégrant les communautés transhumantes aux collectivités territoriales officielles. En cas de besoin, des mécanismes hybrides devraient être construits

pour une gestion à long terme de la mobilité. Bien qu'elles soient affaiblies et qu'elles ne soient pas toujours formellement reconnues par l'État dans de nombreux pays, les institutions coutumières règlementent toujours la mobilité pastorale dans de nombreuses contrées de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les institutions coutumières ont les connaissances, les compétences et, surtout, la légitimité pour faire appliquer des décisions informées concernant la mobilité du bétail et la gestion des pâturages et des ressources en eau.

4 S'attaquer aux questions foncières

Pour que le bétail puisse se déplacer librement à travers les parcours et entre les différents pâturages, la terre doit rester sous une forme de contrôle collectif régi par des accords d'occupation gouvernementaux ou coutumiers. Pour éviter les conflits, des arrangements institutionnels pour la gestion des communs, y compris les pâturages, doivent reconnaître et sécuriser les intérêts multiples et leurs exigences. Pour que les accords fonctionnent bien, ils doivent être identifiés et approuvés par tous les usagers qui utilisent les terres, même pour une brève période. La pleine participation de tous permettra de veiller à ce que les règles d'accès et de gestion des ressources soient adaptées, et surtout, perçues comme étant légitimes, respectées et observées par tous.

5 Conserver une certaine souplesse

Le pastoralisme est par définition flexible et dynamique. La mobilité pastorale répond à l'évolution des circonstances et les initiatives ont besoin d'être tout aussi flexibles. Cela vaut pour la fourniture de services officiels (soins de santé, éducation) comme pour la construction d'infrastructures visant à renforcer la mobilité pastorale. Les couloirs ne devraient pas être signalés par des bornes en béton sachant que les pistes peuvent changer de cap d'une année sur

l'autre en fonction des conditions climatiques et sociales. L'accord pour la préservation et la gestion des ressources pastorales qui permet la mobilité du bétail (couloirs, points d'eau et aires de repos) a besoin d'être formalisé sans toutefois être trop rigide ni trop normatif. Les conventions locales ont été utilisées avec un certain succès au Sahel pour garantir le degré adéquat de formalisation, conformément au droit formel et aux pratiques coutumières, préservant ainsi une certaine flexibilité qui permet la renégociation des accords en cas de besoin.



Les opportunités pour la mobilité se multiplient

Un raisonnement novateur et des pratiques inédites qui considèrent le pastoralisme d'un point de vue globaliste et fonctionnent suivant la logique du système pastoral permettent de sécuriser la mobilité pastorale. La réouverture des couloirs de passage avec des systèmes appropriés de gestion à long terme en place et des points d'eau et des aires de repos accessibles, font une énorme différence. La fourniture d'une formation appropriée a amélioré la confiance des pasteurs et augmenté le respect des non-pasteurs à l'égard du système. À présent, ces initiatives ont besoin d'être dupliquées dans toutes les zones arides.

Les changements apportés au cadre institutionnel du pastoralisme au niveau national et international constituent une étape très importante. Le défi consiste à présent à transformer les engagements en pratiques, à élaborer des lois et règlements qui garantissent que la mobilité soit optimisée et protégée sur le terrain. À cet égard, les changements de pratiques et d'attitudes revêtent une importance vitale pour que les engagements politiques prennent corps.

« Le Projet de gestion des ressources des zones arides, mis en œuvre par le gouvernement du Kenya avec le soutien de la Banque mondiale, appuie pleinement la mobilité du bétail en guise de stratégie fondamentale pour garantir la sécurité alimentaire et la paix dans toutes les régions arides et semi-arides tout en contribuant à la richesse de la nation. »



Mme Fatuma Abdikadir

Coordonnatrice nationale de projet, Projet de gestion des ressources des zones arides, gouvernement du Kenya



4^{ème} partie

Défis mondiaux et mobilité

« Des pratiques non durables sont profondément tissées dans le tissu de la vie moderne. Pourtant nous avons des ressources humaines et matérielles pour rendre nos économies et nos sociétés plus saines. »

Kofi A. Annan

dans *NorthSouthEastWest – a 360 degree view of climate change*, 2005





Défis mondiaux et mobilité

Les gouvernements africains doivent concilier un grand nombre de pressions nationales conflictuelles et assumer la lourde tâche d'avoir à affronter les grands défis qui se posent au monde d'aujourd'hui. Lorsque le pastoralisme est sécurisé par la mobilité, il peut jouer un rôle très positif dans la solution des questions d'ordre mondial.

Si, à première vue, le pastoralisme et les pasteurs peuvent sembler en dehors des grands courants du développement économique, ils sont en fait des acteurs économiques de premier plan, intrinsèquement liés aux processus nationaux et régionaux. Le pastoralisme a un rôle pivot à jouer pour garantir la sécurité alimentaire et impulser le développement économique par le biais de la production et du commerce.

Mais le pastoralisme a aussi un rôle primordial à jouer dans d'autres questions d'une envergure mondiale – les changements climatiques, la paix et la sécurité régionales, et permettre aux économies africaines de sortir de la pauvreté et d'un cercle de dépendance envers les bailleurs de fonds. À la différence d'autres modes d'utilisation des terres, le pastoralisme est à même de s'adapter aux changements climatiques, et ce de manière unique.

Le pastoralisme est sensible au climat

Tendances climatiques

Bien que la variabilité climatique soit la norme dans les zones arides d'Afrique, les changements climatiques anthropiques commencent à soulever un grave problème. Le climat est devenu plus variable et moins prévisible. Une succession de pluies médiocres, des modifications dans l'arrivée et la fin de la saison des pluies, une augmentation de l'intensité des précipitations qui provoquent souvent des inondations et endommagent les cultures et les infrastructures, des hausses et des baisses de la pluviométrie dans diverses parties du continent et une augmentation des chocs dus à la sécheresse sont autant de tendances que l'on observe actuellement sur l'ensemble du continent. Ces tendances vont sans doute se poursuivre à court et moyen terme.⁶⁸

Adaptation

Les éleveurs mobiles sont mieux placés pour s'adapter aux changements climatiques que ceux qui sont bridés par une utilisation sédentaire des terres. Pendant 7.000 ans, les pasteurs ont eu recours à la mobilité pour répondre rapidement aux variations du climat dans les zones arides et se sont servis de stratégies expertes de répartition des risques, telles que l'assurance contre le risque de perte du cheptel. La question de savoir si les pasteurs réussiront à s'adapter aux changements climatiques actuels dépendra de la façon dont les défis que posent l'environnement et le développement sont abordés et de la question de savoir si la mobilité est préservée. Pour continuer à s'adapter, les communautés pastorales ont besoin d'être informées des changements à venir, de participer à la planification de l'avenir, y compris par des mesures pour sécuriser la mobilité et l'accès aux pâturages et aux points d'eau, tout en explorant de nouvelles pistes pour sécuriser leurs moyens d'existence.

Émissions de méthane

Le secteur de l'élevage, et par implication le pastoralisme, ont été accusés de contribuer au réchauffement planétaire du fait des émissions de méthane. Le rapport très médiatisé de la FAO, intitulé *Livestock's Long Shadow*, estimait que l'élevage était à l'origine de 18 % des émissions de gaz à effet de serre mesurées en équivalent de CO₂, soit une quote-part supérieure à celle des transports.⁶⁹ Toutefois, lorsque ces données sont examinées de plus près, il devient clair que l'élevage englobe à la fois la production intensive de lait en Europe, l'élevage porcin de haute intensité en Asie du sud-est, les ranchs et les parcs d'engraissement destinés à la fabrication de viande de bœuf aux États-Unis et le pastoralisme africain ; tous sont mis à la même enseigne. Les problèmes de gestion de l'environnement associés à la production animale mondiale sont donc également regroupés dans l'analyse, y compris, et c'est un point important, le déboisement survenu en Amérique du Sud pour faire place aux ranchs d'élevage ou à la culture de soja pour nourrir les animaux élevés en Chine ou aux Pays-Bas. Tant que nous ne comprendrons pas mieux les impacts environnementaux des différents secteurs de l'élevage, il est fallacieux de conclure que l'élevage mobile dans les zones arides d'Afrique est plus nuisible en termes de sa contribution au réchauffement planétaire que bénéfique du fait de sa contribution à la sécurité alimentaire nationale, à la croissance économique et au piégeage du carbone.

Piégeage du carbone

L'étude de la valeur du pastoralisme pour réduire l'impact des changements climatiques suscite aujourd'hui un intérêt croissant et la capacité de stockage du carbone par les pâturages africains s'impose comme une véritable opportunité pour les zones arides. L'Afrique compte treize millions de km² d'herbages.⁷⁰ Les herbages stockent environ 34 % du stock mondial de CO₂ – un service d'une valeur de \$ 7 par hectare.⁷¹ Ce qu'il convient de souligner, c'est que la capacité des herbages à stocker le carbone se trouve sensiblement réduite dans les zones fortement dégradées ou là où les parcours sont convertis en terres agricoles. La conversion des pâturages à la production agricole réduit la capacité de stockage du carbone de 95 % pour ce qui concerne le carbone stocké en surface et de 50 % pour ce qui est du carbone stocké en sous-sol.⁷²

Services environnementaux

Les pâturages, et le pastoralisme en général, sont de plus en plus perçus comme ayant des impacts positifs sur l'environnement. Il est reconnu que le broutement du bétail a contribué au maintien de la bonne santé de l'habitat sauvage – pierre angulaire d'une bonne partie de l'industrie touristique africaine. Au cours des 3.000 à 4.000 ans passés, les savanes d'Afrique de l'Est ont en majeure partie été façonnées par les pratiques pastorales de gestion foncière. Un broutement bien géré dégage les pâturages, stimule la croissance de la végétation, contribue à la dissémination des semences et à la diversité des herbages et optimise le cycle des nutriments dans l'ensemble de l'écosystème. Lorsque la mobilité diminue et que les pasteurs sont confinés dans des aires limitées, des signes de surpâturage deviennent vite apparents.

« Comme la pluie est le facteur décisif pour la survie des pasteurs, ils sont très sensibles au climat par rapport aux autres populations du globe. En se servant de leurs connaissances autochtones, ils prévoient les conditions météorologiques et adoptent des mécanismes de lutte efficaces. Les gouvernements et les décideurs concernés par les changements climatiques doivent tendre l'oreille et tirer des leçons de ce précieux savoir. »



Yusuf Ahmed Directeur national, Islamic Relief, Éthiopie

Sécuriser les moyens de subsistance des pasteurs réduira les conflits

Lorsque les pasteurs perdent leurs moyens de subsistance, du fait d'un manque d'accès aux pâturages ou aux points d'eau, la déchéance menace et ils se tournent vers la violence. La pauvreté est un puissant moteur de conflit, exacerbée par d'autres facteurs, y compris la prolifération des petites armes, l'érosion des contrôles coutumiers et l'absence de gouvernance publique dans les zones frontalières reculées. Sans moyens de subsistance, les pasteurs se laissent aspirer dans les conflits existants, saisissent l'occasion de devenir mercenaires, militants, trafiquants d'armes ou rabatteurs de drogue. Dans les zones pastorales, les conflits deviennent de plus en plus une stratégie « de l'inadéquation » pour gagner du pouvoir et accéder à des ressources en l'absence d'autres options.⁷³

Les conflits perturbent, et parfois même détruisent, les moyens de subsistance qui n'étaient pas menacés au départ. Les attaques violentes, les vols de bétail et les entraves aux mouvements pastoraux sont des problèmes courants dans les régions reculées. Les pasteurs commencent à perdre des bêtes à cause de vols, d'un manque de nourriture ou de maladies à mesure que les parcours dans lesquels ils évoluaient jadis prennent des allures de peau de chagrin pour des raisons de sécurité. Lorsqu'ils ne peuvent pas nourrir leur troupeau correctement, ils sont obligés de vendre leurs bêtes à prix réduit avant qu'arrive la famine. Les conflits précipitent ainsi de vastes étendues de zones arides en désuétude, « perturbent les moyens de subsistance de milliers de personnes, engendrent la perte d'actifs et de moyens de production, et compromettent gravement l'aptitude à traduire la production en richesse tant pour les communautés des zones arides que pour les pouvoirs publics. »⁷⁴

Lorsqu'un conflit surgit, les gouvernements doivent aussi détourner des sommes considérables d'usages productifs pour les consacrer à des interventions militaires. Rien qu'en Ouganda, on estime que le gouvernement dépense 50 % du budget à des

interventions militaires nationales pour réduire les conflits dans les zones pastorales, ce qui représente 100 millions de dollars par an, soit le plus coûteux des postes budgétaires.⁷⁵ À certaines frontières, les gouvernements ferment les yeux face à la militarisation accrue de leurs communautés pastorales et acceptent que les frontières fassent l'objet de patrouilles gratuites, sachant que toute démilitarisation rendrait la situation encore plus instable.

La mobilité permettra de restaurer la légitimité du gouvernement, car lorsque l'État « ne peut pas garantir à ses citoyens leurs besoins les plus élémentaires : eau potable, denrées de base, fourrage et eau pour abreuver les animaux sur lesquels dépendent des communautés pour leurs moyens de subsistance... des groupes extrémistes comme les Talibans trouvent dans ces communautés appauvries un véritable vivier pour le recrutement. »⁷⁶

« Les pasteurs ont un mode de vie non violent puisqu'ils gagnent leur vie grâce à l'environnement. Toutefois, s'ils sont soumis à trop de stress et si nous ne considérons pas la question des pâturages de façon globaliste, les gens s'investissent dans un mode de vie violent et deviennent trafiquants de petites armes. Or, lorsqu'ils deviennent trafiquants d'armes et qu'ils opèrent là où règnent des tensions politiques, on court à la catastrophe. »⁷⁷



Dekha Ibrahim Fondatrice de l'Université de la Paix à Wajir

Si les moyens de subsistance des pasteurs étaient plus sûrs, ils seraient moins tentés de se laisser aspirer par les conflits. Si la mobilité était sécurisée, les conflits ne seraient pas dans l'intérêt à long terme des pasteurs, du fait des restrictions qu'ils entraînent pour les cycles usuels de pâturages, la réduction des opportunités commerciales et la fermeture de l'accès aux pâturages de saison sèche transfrontaliers.





La sécurisation de la mobilité pastorale aiderait à réduire la pauvreté

Dans l'ensemble des zones arides, la pauvreté pastorale est omniprésente et visible, ce qui soulève des questions quant à la viabilité du pastoralisme comme moyen de subsistance à long terme pour des millions de personnes. Les pasteurs dont les troupeaux ne peuvent plus subvenir à leurs besoins se tournent vers l'agriculture de subsistance ou rejoignent les rangs des pauvres des zones urbaines et périurbaines. Outre le coût social gigantesque pour les pouvoirs publics en termes de perte de productivité et du besoin de fournir de l'aide alimentaire, cette situation crée des engrenages pervers : les anciens pasteurs tendent à se tourner vers des activités qui viennent encore fragiliser le mode de vie des pasteurs restants – fabrication de charbon de bois, agriculture et fermeture des pâturages. Seule une petite proportion des pasteurs ont été scolarisés pour espérer accéder à des postes rémunérés n'ayant rien à voir avec l'élevage. La majorité des pasteurs qui quittent le système n'ont aucune solution durable hormis un travail non qualifié, mal rémunéré et incertain.

La prédominance de la pauvreté pastorale a engendré un débat très médiatisé qui a suggéré qu'il y a une limite au nombre de personnes qui peuvent être prises en charge par le pastoralisme.⁷⁸ L'argument « Trop de gens, pas assez de bêtes » est basé sur la notion qu'un certain nombre « d'unités de bétail tropical » devraient subvenir aux besoins d'un nombre donné de personnes mais il comporte plusieurs lacunes. Nous savons que la productivité d'un troupeau ne dépend pas du nombre absolu de bêtes dans le cheptel ou de la superficie des pâturages mais plutôt de l'aptitude des pasteurs et de leurs vaches à pouvoir accéder de façon performante à des sources de nutriments très variables dans les zones arides. Nous savons aussi que le pastoralisme n'est pas un système fermé : les pasteurs ont une diversité de sources de revenu générées par différents membres du ménage, ce qui amoindrit leur dépendance à l'égard du troupeau.

Dans la majorité des cas, ce ne sont pas les lois naturelles de la croissance qui appauvrissent les pasteurs, c'est plutôt une prise de décision politique qui entrave leur mobilité. Lorsque le pastoralisme est bien soutenu et lorsqu'il existe d'autres options de formation, d'éducation et d'emploi pour ceux qui veulent abandonner le système, la majorité des pasteurs, grâce à leurs stratégies de minimisation des risques, s'en tireront presque toujours mieux que leurs homologues sédentaires. Compte tenu du nombre massif de gens qui dépendent directement ou indirectement du pastoralisme, il est économiquement justifié de maintenir le pastoralisme comme une option pour ceux qui souhaitent rester pasteurs.

« En Afrique de l'Est notamment, il ne s'agit pas seulement d'un moyen de subsistance national, mais plutôt d'un moyen de subsistance régional. Par conséquent, si vous compromettez la base même de la survie de ce système, vous compromettez également l'économie nationale. »



Michael Ochieng Odhiambo

Directeur exécutif, Resources Conflict Institute⁷⁹



La mobilité est significative au niveau mondial. Là où la mobilité est sécurisée, le pastoralisme offre des avantages environnementaux énormes ; il peut s'adapter aux changements climatiques et présente aux gouvernements africains de véritables possibilités en termes de génération de revenu du fait du rôle des herbages comme puits de carbone. Lorsque les moyens de subsistance sont sécurisés, les pasteurs patrouillent librement les régions frontalières hostiles et reculées et peuvent contribuer à réduire les conflits. Et lorsque ses stratégies et ses pratiques d'élevage sont sécurisées, le pastoralisme permet l'indépendance économique de millions d'habitants des zones arides, lesquels n'auraient guère d'autres solutions que de venir gonfler les rangs des pauvres des milieux urbains et attiser des dynamiques sociales peu enviables.

Les décisions politiques à venir doivent tenir compte des nombreux avantages et services précieux assurés par le pastoralisme. Si on laisse le système pastoral basculer dans une déchéance irréversible, on court vraiment le risque de perdre tous ces avantages et tous ces services. La perte du pastoralisme est contraire à l'intérêt public.

« Les systèmes de production pastoraux ont maintenu une utilisation efficace des ressources naturelles, ils ont un impact négligeable sur l'environnement et soutiennent les moyens de subsistance de millions de personnes à travers le monde. Les autorités nationales devraient les reconnaître comme un système de subsistance durable et concevoir des politiques appropriées propices à la préservation et la promotion du système. »



Yusuf Ahmed

Directeur national, Islamic Relief, Éthiopie



5^{ème} partie

L'avenir de la mobilité

« Il est impossible de résoudre les problèmes de sous-développement des zones arides par les approches, les états d'esprit et les méthodes qui les ont créés. »

Hon. Mohamed Ibrahim Elmi

Député, Ministre d'État pour le Développement du Nord-Kenya et autres Zones arides⁸⁰



L'avenir

1 Réorienter les politiques en fonction des faits

L'élevage mobile est une utilisation sophistiquée, rationnelle et productive des ressources des zones arides. S'il est soutenu correctement, il subvient aux besoins de millions de personnes moyennant de faibles dépenses pour les pouvoirs publics ; il contribue de façon positive à une gestion saine de l'environnement ; il engendre un revenu substantiel pour les économies nationales et il maintient la paix dans les zones reculées et peu peuplées. Il présente des avantages relatifs considérables par rapport à d'autres méthodes d'élevage ou d'autres utilisations des zones arides. Les politiques devraient être orientées vers la réalisation de ces avantages.

2 Écouter les pasteurs

Les universitaires internationaux reconnaissent désormais que la mobilité est la clé de la production pastorale, non seulement dans les zones arides d'Afrique – mais aussi dans les zones arides des États-Unis ou de l'Australie. Cet ouvrage comprend de nombreux exemples d'un profond savoir autochtone qui informe les systèmes pastoraux. Les processus d'élaboration de politiques ont besoin d'être guidés par ce savoir et ils bénéficieront des expériences et des convictions des pasteurs et de leurs représentants.

3 Comprendre et protéger l'intégralité du système

La production de l'élevage mobile est un système complexe qui exige une réponse globaliste. La sécurisation de l'accès à un nombre relativement modeste de zones hautement productives – le long des cours d'eau, sur des collines ou dans des plaines alluviales – lors de la saison sèche ou en cas de sécheresse permet aux pasteurs d'accéder à des zones beaucoup plus vastes à d'autres périodes. Pour maintenir la santé du système tout entier, il est indispensable de protéger

ces zones écologiquement précieuses contre l'appropriation et l'exploitation par d'autres utilisateurs et de faciliter leur accès aux animaux, notamment durant les périodes de stress hydrique.

4 Conjuguer le système formel et coutumier

Les zones pastorales fonctionnent selon deux systèmes concurrents d'institutions et de lois – le système formel et le système coutumier. Les deux systèmes règlementent l'accès aux ressources collectives et gèrent les relations entre les groupes concurrents.

Ils pourraient être intégrés de manière à créer un cadre de gouvernance efficace et performant, capable de trouver un compromis entre les intérêts de tous les groupes d'utilisateurs.

5 Travailler avec les autorités au niveau de l'utilisation des ressources

La nature très variable des ressources en milieu pastoral implique que les systèmes de gouvernance devraient être organisés au niveau de l'autorité la moins compétente. Cela exige un investissement considérable et assidu dans le renforcement des capacités des structures territoriales, qu'elles soient étatiques ou privées.

6 ... mais aussi renforcer les institutions inter-États

Les écosystèmes pastoraux transcendent les frontières internationales. La mobilité transfrontalière permet aux pasteurs de gérer des risques comme la sécheresse, les maladies et les conflits et d'accéder aux marchés. Toutefois, ce mouvement est actuellement informel et déréglé ; par conséquent, il est ouvert aux abus. Des institutions performantes inter-États permettent de formaliser et de faciliter ce trafic. Elles offrent aussi une tribune au sein de laquelle

les gouvernements peuvent coordonner et harmoniser l'impact des politiques sur les populations voisines.

7 Renforcer la rentabilité économique du pastoralisme...

Le pastoralisme a la capacité d'offrir des moyens de subsistance sûrs et d'engendrer une richesse économique remarquable. Parmi les domaines d'investissement qui optimiseront cette capacité figurent les facilités de crédit, les intrants vétérinaires, les mesures de protection sociale, les régimes de sécurité foncière, les infrastructures, des systèmes robustes de gestion de la sécheresse et des modèles de prestations de services qui tiennent compte de la mobilité. Les investissements dans des infrastructures et des processus plus performants et plus efficaces contribueront sensiblement à la sécurisation des moyens de subsistance et à la promotion du développement et des échanges régionaux.

8 ... mais prévoir aussi d'autres solutions

L'essor démographique exerce des pressions sur les systèmes pastoraux. Il y a toujours plus de ménages qui gardent des troupeaux de moindre taille sur des superficies toujours plus réduites. Tout en reconnaissant la souplesse et la faculté d'adaptation du pastoralisme, il y a néanmoins des limites au nombre de personnes qu'un cheptel productif peut mettre à l'abri du besoin. Il faut envisager d'autres options pour ceux qui choisissent d'abandonner le système pastoral. Des investissements de taille dans les systèmes d'enseignement qui fonctionnent dans des zones où la densité démographique est faible et où la majeure partie de la population est mobile offrent une solution possible.

9 Incorporer l'adaptation aux changements climatiques dans des plans et des stratégies de développement

Les modèles de changements climatiques pour les zones pastorales d'Afrique suggèrent une variabilité accrue et un manque croissant de prévisibilité. En théorie, la production pastorale mobile devrait être mieux armée pour faire face à cette variabilité que les autres systèmes d'occupation des sols. La planification du développement, depuis la conception d'infrastructures physiques jusqu'à l'implantation de services et de ressources clés, devrait servir à renforcer cette faculté d'adaptation.



Notes

- 1 Wane, A. (2006) *Review of the literature on pastoral economics and marketing*. WISP, Nairobi.
- 2 Aubague, S. (2008) *Étude au Tchad*. Rapport de l'IRAM pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- 3 Base de données de la National Bank of Ethiopia.
- 4 AU/IBAR. Livestock Policy Briefing Series. *Africa needs animals*. Policy Briefing Paper N° 1.
- 5 New York Times, 20 janvier 2006. *Where the zebra and wildebeest roam, cows do too*.
- 6 OCDE (2007) *Analyse socio-économique sur l'élevage au Mali*. OCDE, Paris.
- 7 Hatfield, R. et Davies, J. (2007) *Global review of the economics of pastoralism*. WISP/IUCN, Nairobi.
- 8 Rass, N. (2006) *Policies and strategies to address the vulnerability of pastoralists in sub-Saharan Africa*. PPLPI Working paper N°37.
- 9 Little, P. et Mahmoud, H.A. (2005) *Cross-border cattle trade along the Somalia/Kenya and Ethiopia/Kenya borderlands*. Research Brief PARIMA.
- 10 Wilson, R.T. et Clarke, S.E. (1976) *Studies of the livestock of Southern Darfur, Sudan. II. Production traits in cattle*. Tropical Animal Health and Production 8: 47-51.
- 11 République unie de Tanzanie (2006) *National Livestock Policy*. Ministère de l'Élevage.
- 12 Muhereza, E. F. et Ossiya, S.A. (2004) *Pastoralism in Uganda – People, environment and livestock: challenges for the PEAP*. Uganda National NGO Forum and Civil Society Pastoral Task Force, Kampala.
- 13 Howe, T. (2003) *Pastoralism, the Delphic Amphiktyony and the first sacred war: the creation of Apollo's sacred pastures*. *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte* 52(2) : 129-146.
- 14 Rifkin, J. (1992) *Beyond beef: the rise and fall of cattle culture*. Cité dans New Internationalist. Avril 1995.
- 15 Citation tirée du reportage réalisé suite à la présente étude par TV5 Monde : Écran Vert, la gestion des conflits, édition du 26 janvier 2009, http://www.tv5.org/TV5Site/emission/emission-15-Ecran_vert.htm
- 16 Boutrais, J. (1995) *Hautes terres d'élevage au Cameroun*. 2 vols, Éditions OSTROM, Institut français de recherche scientifique pour le développement et la coopération. Collection Études et Thèses, Paris.
- 17 The University of the Bush, 23-26 mars 2009. Organisé par le projet du DFID *Democracy Growth and Peace for Pastoralists*, soutenu par l'Association des pasteurs d'Oromia. Korke Kebele, près de Finchawa, Éthiopie.
- 18 Krätli, S. (2007) *Cows who choose domestication. Generation and management of domestic animal diversity by WòDaaBe pastoralists (Niger)*. Thèse de doctorat, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, Royaume-Uni.
- 19 Krätli, S. (2008) *Cattle breeding, complexity and mobility in a structurally unpredictable environment: the WòDaaBe herders of Niger*. *Nomadic Peoples* 12(1): 11-41.
- 20 Schareika, N. (2003) *Know to move, move to know: Ecological knowledge and herd movement strategies among the Wòdaabe of south-east Niger*. FAO, Rome.
- 21 The University of the Bush. *Op. cit.*
- 22 *Ibid.*
- 23 Behnke, R.H. (1985) *Open-range management and property rights in pastoral Africa : a case of spontaneous range enclosure in South Darfur, Sudan*. Pastoral Development Network paper 20f, ODI, Londres. Behnke, R.H. (1985) *Rangeland development and the improvement of livestock production. Policy issues and recommendations for the Western Savannah project, South Darfur, Sudan*. Mokoro Ltd. Royaume-Uni.
- 24 Wilson, R.T. et Clarke, S.E. (1976) *Op. cit.*
- 25 De Verdière, C.P. (1995) *Les conséquences de la sédentarisation de l'élevage au Sahel. Étude comparée de trois systèmes agropastoraux dans la région de Filangué, Niger*. Thèse présentée pour l'obtention du titre de Docteur de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, 220 pp.
- 26 Krummel, J. et Dritschilo, S. (1977) *Resource cost of animal protein production*. *World Animal Review* 21(6).
- 27 Breman, H. et De Wit, C.T. (1983) *Rangeland productivity and exploitation in the Sahel*. *Science, New Series*, 221 (4618): 1345.
- 28 Cossins, W.J. (1985) *The productivity of pastoral systems*. *ILCA Bulletin* 21: 10-15.
- 29 Western, D. (1982) *The environment and ecology of pastoralists in arid savannas*. *Development and Change* 13: 183-211.
- 30 De Ridder, N. et Wagenar, K.T. (1984) *A comparison between the productivity of traditional livestock systems and ranching in Eastern Botswana*. *ILCA Newsletter* 3 (3): 5-6.
- 31 Barnett, J.C. (1992) *The economic role of cattle in communal farming systems in Zimbabwe*. Pastoral Development Network paper 32b, ODI, Londres.
- 32 Sur la base d'interviews réalisées par Kelley Lynch, printemps 2009.
- 33 Little, P. (2009) *Hidden value on the hoof: cross-border livestock trade in Eastern Africa*. Policy Brief 2. COMESA.
- 34 Delgado, C., Rosegrant, M., Steinfeld, H., Ehui, S. et Courbois, C. (1999) *Livestock to 2020: The next food revolution*. 2020 Vision Initiative Food, Agriculture and the Environment Discussion Paper 28. International Food Policy Research Institute, Washington, D.C.
- 35 Letara, J., MacGregor, J. et Hesse, C. (2006) *The economics of the Nyama choma business in the city of Arusha, Tanzania*. RECONCILE/IIED, 20 pp.
- 36 WISP (2006) *Global review of the economics of pastoralism*. WISP, Nairobi.
- 37 *Peace, trade, livelihoods and adaptation to climate change in Africa's drylands*. DVD réalisé par l'IIED et NRI pour le DFID et l'AFD. Walking Pictures et VIVID. Londres et Nairobi, 2009.
- 38 Anderson, S. et Monimart, M. (2009) *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental*. Rapport d'étude. IIED.
- 39 Little, P. et al. (2001) *Cross-border livestock trade and food security in the Horn of Africa*. BASIS-CRSP.
- 40 Blench, R. (2001) *You can't go home again: pastoralism in the new millennium*. ODI, Londres.
- 41 *Peace, trade, livelihoods and adaptation to climate change in Africa's drylands*. *Op. cit.*
- 42 Thébaud, B. (2002) *Foncier pastoral et gestion de l'espace au Sahel. Peuls du Niger oriental et du Yagha burkinabé*. Éditions Karthala, Paris.
- 43 Anderson, S. et Monimart, M. (2009) *Op. cit.*
- 44 LEGS (2009) *Livestock emergency guidelines and standards*. Practical Action Publishing, Rugby.
- 45 Interviewé lors de l'atelier IIED/SOS Sahel UK *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. Addis, novembre 2008.
- 46 Marty, A., Eberschweiler, A. et Dangbet, Z. (2009) *Au cœur de la transhumance, un campement chamelier au Tchad central*. Septembre 2006 – avril 2007. ANTEA, IRAM, Karthala.
- 47 Nura Dida, Borana cité dans UNOCHA-PCI, janvier 2008. 21st Century Pastoralism.
- 48 Wantsusi, M. (2008) *Livestock mobility in the Karimjong cluster: The view from Uganda*. Papier non publié préparé pour SOS Sahel UK.
- 49 Bourn, D. et Blench, R. (1999) *Can livestock and wildlife co-exist?* ODI, Londres.
- 50 Devereux (2006) *Vulnerable livelihoods in Somali Region, Ethiopia*. Research report 57, avril 2006. Brighton, Sussex: Institute of Development Studies, p. 98.
- 51 Bouréima Dodo – Secrétaire exécutif de l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) cité dans Seedling, janvier 2008. *Droits de passage au Niger*.
- 52 Walker, R. et Omar, H.G. (2002) *Pastoralists under pressure. The politics of sedentarisation and marginalisation in Wajir District, North-east Kenya*. Nairobi, Oxfam-UK.
- 53 Bevan, J. (2008) *Crisis in Karamoja: armed violence and the failure of disarmament in Uganda's most deprived region*. Small Arms Survey, Graduate Institute of International and Development Studies, Genève.

- 54 Birch, I. (2008) *Somaliland – Somali region desk review*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- 55 Anderson, S. et Monimart, M. (2009) *Op. cit.*
- 56 Interviewé lors de l'atelier IIED/SOS Sahel UK *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. Addis, novembre 2008.
- 57 Commentaire formulé par le député éthiopien Dr Mohammed Mussa, cité dans Morton, J., Livingston, J. & Mussa, M. (2007) *Legislators and livestock : pastoralist parliamentary groups in Ethiopia, Kenya and Uganda*. Gatekeeper Series 131, IIED, p. 3.
- 58 Présentation lors de l'atelier IIED/SOS Sahel UK *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. Addis, novembre 2008.
- 59 Marty, A. et al. (2009) *Op. cit.*
- 60 Informations fournies par Bernard Bonnet, Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM), Montpellier, France.
- 61 Egemi, O. (2008) *Sudan in-depth study*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- 62 Dyer, N. (2008) *Paths to securing livestock mobility: GTZ/PACT's experience in Mali*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- 63 Informations fournies par Adrian Cullis, Save the Children/US, Éthiopie.
- 64 Aubague, S. (2008) *Étude au Tchad*. Rapport réalisé par l'IRAM pour le projet *Securing pastoralism in East and West Africa*. IIED/SOS Sahel UK.
- 65 Le Dr Brigitte Thébaud, économiste rurale, a conçu le stage original en français. Par la suite, la version en pulara a été mise au point par Associés en Recherche et Éducation pour le Développement (ARED) avec le soutien du Dr Thébaud.
- 66 LEGS (2009) *Op. cit.* Source : Abebe, D., Cullis, A., Catley, A., Aklilu, Y., Mekonnen, G. et Ghebre-Chirstos, Y. (2008) *Livelihoods impact and benefit-cost estimation of a commercial de-stocking relief intervention in Moyale district, Southern Ethiopia*. *Disasters*, 32 (2): 167–86.
- 67 Extrait de Haramata 52, p. 32. Source: Mahul, O. et Skees, J. (2006) *Piloting index-based livestock insurance in Mongolia*. Access Finance.
- 68 Kirkbride et Grahm (2008) *Survival of the fittest: Pastoralism and climate change in East Africa*. Oxfam Briefing Paper 116.
- 69 Steinfield, H. et al. (2006) *Livestock's long shadow: environmental issues and options*. FAO, Rome.
- 70 Reid et al. (2004) *Is it possible to mitigate greenhouse gas emissions in pastoral ecosystems of the tropics?* *Environment, Development and Sustainability* 6: 91–109, 2004.
- 71 Costanza, R. et al. (1997) *The value of the world's ecosystem services and natural capital*. *Nature*, vol. 387, p. 253.
- 72 *Ibid.*
- 73 Young, H. et al. (2009) *Livelihoods, power, and choice: the vulnerability of the Northern Rizaygat, Darfur, Sudan*. Feinstein International Center, Tufts University.
- 74 Nassef, M., Anderson, S. et Hesse, C. (2009) *Pastoralism and climate change: enabling adaptive capacity*. Regional Pastoral Livelihoods Advocacy Project, Oxfam.
- 75 Adan, M. et Pkalya, R. (2005) *Closed to progress: an assessment of the socio-economic impact of conflict on pastoral and semi-pastoral economies in Kenya and Uganda*. Practical Action, Nairobi dans Nassef, M., Anderson, S. et Hesse, C. (2009) *Op. cit.*
- 76 Sachs, J. *Stemming the water wars*. The Guardian, 26 avril 2009.
- 77 *Peace, trade, livelihoods and adaptation to climate change in Africa's drylands*. *Op. cit.*
- 78 Voir le débat en 2006 entre Stephen Sandford *Too many people, too few livestock: the crisis affecting pastoralists in the Greater Horn of Africa* et la réponse *The crisis of pastoralism ?* par Stephen Devereux et Ian Scoones, IDS, Sussex.
- 79 *Peace, Trade, Livelihoods and Adaptation to Climate Change in Africa's drylands*. *Op. cit.*
- 80 Discours prononcé à un conférence sur la mobilité pastorale, DFID Londres, 3 juin 2009.

Études-pays

- Aubague, S. (2008) *Étude au Tchad*. Rapport de l'IRAM pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Egemi, O. (2008) *Sudan in-depth study*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Babiker, A. H. et Birch, I. (2008) *Sudan desk review*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Banaon, N. (2008) *Étude sur la mobilité du bétail au Burkina Faso*. Rapport du CEFRAP pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Birch, I. (2008) *Somaliland – Somali region desk review*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Dembélé, C. (2008) *Étude au Mali*. Rapport de Sahel Eco et Inter-Coopération pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Dyer, N. (2008) *Review of the legislative and institutional environment governing livestock mobility in East and West Africa*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Dyer, N., Omondi, S. et Wantsusi, M. (2008) *Karamojong Cluster desk review*. Rapport de RECONCILE et KADP pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.
- Moutari, M. et Tan, S. (2008) *Niger – Nigeria desk review*. Rapport réalisé pour le projet *Sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Est et de l'Ouest*. IIED/SOS Sahel UK.

Photographies

Couverture Mary Allen

Dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du haut

- p 2 Marie Monimart, Lucy Polson, Kelley Lynch, Kelley Lynch
p 6 Nancy Adrahman, Michael Wadleigh,
Bernard Bonnet, Stephen Anderson, Jonathan Davies
p 9 Stephen Anderson
p 10 Andy Catley
p 11 Bernard Bonnet
p 12 Bernard Bonnet, Stephen Anderson, Bernard Bonnet, Marie Monimart
p 14 Kelley Lynch
p 20 Kelley Lynch
p 22 Bernard Bonnet
p 24 Ake Lindstrom, Ake Lindstrom
p 26 Marie Monimart
p 27 Andy Catley
p 28 Kelley Lynch
p 31 Kelley Lynch
p 32 Stephen Anderson, Saverio Krätli, VSF-Germany
p 34 Kelley Lynch
p 35 Michael Wadleigh
p 38 Kelley Lynch
p 41 Bernard Bonnet
p 42 Kelley Lynch
p 46 Mary Allen, Bernard Bonnet, Kelley Lynch
p 47 Kelley Lynch
p 49 Marie Monimart
p 50 Serge Aubague, Marie Monimart, Bernard Bonnet, Mamadou Ly
p 53 Antoine Eberschweiler
p 54 VSF-Germany
p 57 Alan Hesse (première parution dans Haramata No. 54, mars 2009)
p 60 Kelley Lynch
p 64 Andrei Marin
p 65 Kelley Lynch
p 68 Bernard Bonnet, Kelley Lynch, Stephen Anderson, Bernard Bonnet
p 70 Stephen Anderson
p 71 Jonathan Davies
p 72 Marie Monimart, Michael Wadleigh, Stephen Anderson,
Jonathan Davies, Sue Cavanna
p 77 David Pluth
p 78 Philip Bowen
p 80 Michael Wadleigh, Marie Monimart, Michael Wadleigh, Kelley Lynch,
Antoine Eberschweiler
p 82 Kelley Lynch
p 83 Mary Allen
p 85 Kelley Lynch

Couverture arrière Bernard Bonnet



« La mobilité ne peut pas être abandonnée. Ceux qui disent que l'élevage mobile n'a pas d'avenir parlent des mots vides de sens. » Rouada Aliu